

# SÉNAT

SESSION DE DROIT  
EN APPLICATION DE L'ARTICLE 12 DE LA CONSTITUTION

---

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 2 juillet 1981.

## RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées (1) à la suite d'une mission effectuée au Pakistan et en Arabie saoudite du 8 au 18 mars 1981.*

Par MM. Jean LECANUET, André BETTENCOURT,  
Emile DIDIER, Lucien GAUTIER et Pierre MATRAJA,

*Sénateurs.*

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean Lecanuet, *président* ; Antoine Andrieux, Georges Repiquet, Emile Didier, Jacques Ménard, *vice-présidents* ; Serge Boucheny, Michel d'Allières, Philippe Machefer, Francis Palmero, *secrétaires* ; Michel Alloncle, Gilbert Belin, Jean Bénard Mousseaux, André Bettencourt, Charles Bosson, Yvon Bourges, Raymond Bourguin, Louis Brives, Michel Caldaguès, Jacques Chaumont, Georges Constant, Jean Desmaretz, François Dubanchet, Louis de la Forest, Jean Garcia, Gérard Gaud, Lucien Gautier, Jacques Genton, Alfred Gérin, Marcel Henry, Christian de La Malène, Edouard Le Jeune, Max Lejeune, Louis Le Montagner, Louis Longequeue, Philippe Madrelle, Louis Martin, Pierre Matraja, Jean Mercier, Pierre Merli, Claude Mont, André Morice, Paul d'Ornano, Mme Rolande Perlican, MM. Robert Pontillon, Roger Poudonson, Edouard Soldani, Georges Spénafe, Albert Voilquin.

## SOMMAIRE

	Pages
<b>Introduction</b> .....	5
<b>Première partie : le carnet de route de la mission</b> .....	7
Les contacts préalables .....	8
L'arrivée au Pakistan .....	8
Lahore : la rencontre avec des responsables provinciaux :	
— le Chief Secretary de la région du Penjab .....	9
— le maire de Lahore .....	9
— le Chief Justice du Penjab .....	9
Islamabab - Rawalpindi : la rencontre avec les hauts responsables gouverne- mentaux :	
— l'entretien avec le Ministre de la Défense .....	10
— la visite du site archéologique de Taxila .....	11
— la réunion de travail avec le Ministre des Affaires étrangères .....	11
— les conversations informelles à l'ambassade de France .....	11
— l'entretien avec le Sous-Chef d'Etat-Major des Armées .....	12
— l'entretien avec le Chef d'Etat-Major de la Marine .....	12
— l'audience du Chef de l'Etat .....	13
La route vers Peshawar ; le séjour à Peshawar .....	14
— le barrage de Tarbela, Peshawar, la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan .....	14
— la dramatique situation des réfugiés afghans : le camp de Nasir Bagh ; la distribution de vivres .....	14
— l'entretien avec le Chef d'Etat-Major de l'armée de l'Air .....	15
Le retour à Karachi : la province du Sind .....	17
— l'entretien avec le gouverneur de la province du Sind .....	17
— le port de Karachi et la visite de la frégate <i>Suffren</i> .....	18
— entretiens au consulat général de France à Karachi .....	18
Le bref séjour en Arabie saoudite .....	18
— un entretien avec le Vice-Ministre de la Défense .....	18
— un entretien avec le Ministre des Affaires étrangères .....	19
— la mission militaire française .....	20
— le retour en France .....	20
<b>Deuxième partie : la République islamique du Pakistan</b> .....	21
<b>Introduction</b> : Les données de base et les points de repère historiques : une nation fragile à l'histoire tourmentée .....	21
1. — <i>La situation politique intérieure : un régime fort qui s'appuie sur         l'Islam et sur l'Armée mais dont la pérennité demeure menacée par         de nombreux facteurs de déstabilisation potentiels</i> .....	23
A. — Les atouts du régime actuel .....	23
— l'Armée .....	23
— la religion et les milieux d'affaires .....	24
— la division et le peu de crédibilité actuel de l'opposition ..	25
— l'habileté du Chef de l'Etat .....	25

	Page
B. — Les faiblesses .....	26
— l'absence de légitimité démocratique du régime .....	26
— l'existence d'un courant d'opposition au régime .....	26
C. — Le problème régional .....	27
— Le problème du Baloutchistan .....	28
— la situation dans la province frontière du Nord-Ouest .....	29
II. — <i>La situation économique et financière de la République islamique du Pakistan : malgré certaines potentialités et une nette reprise de l'activité intérieure, un très fort déficit extérieur en partie comblé par une aide internationale importante et variée</i> .....	31
A. — La conjoncture et la politique économique .....	31
— la conjoncture .....	31
— la politique économique et commerciale .....	32
B. — La dégradation des comptes extérieurs .....	33
C. — Les relations économiques et commerciales avec la France .....	34
III. — <i>La politique étrangère du Pakistan : les contraintes qui pèsent sur la diplomatie d'un pays qui se sent tout à la fois menacé et isolé</i> .....	36
A. — Les relations avec l'Inde : un souci réciproque d'amélioration afin d'œuvrer en faveur de la stabilité régionale, qui n'est cependant pas exclusif de solides réflexes de méfiance .....	36
— les séquelles encore à vif d'un lourd contentieux hérité du passé .....	37
• la question du Cachemire .....	37
• la partition de 1971 .....	37
— des politiques divergentes à l'égard des autres grandes puissances régionales et mondiales .....	37
— le contentieux nucléaire .....	38
— à la recherche d'une normalisation des relations .....	38
B. — Les relations avec l'U.R.S.S. et l'affaire afghane : une hostilité et une crainte manifestes à l'égard de la politique menée par l'U.R.S.S. dans la région ne paraissent pas contradictoires avec la recherche d'une solution négociée à la situation créée en Afghanistan .....	39
C. — <i>Les relations avec les Etats-Unis</i> .....	41
— l'existence d'un assez lourd contentieux .....	41
• le traité de 1959 .....	41
• les prétentions pakistanaises supposées dans le domaine nucléaire militaire .....	41
• la politique américaine au Moyen-Orient .....	42
• les autres malentendus .....	42
— vers l'amorce d'un renouveau .....	42
— la possible persistance de divergence de vues importantes entre les Etats-Unis et le Pakistan .....	42
D. — Les amitiés traditionnelles de la République islamique du Pakistan : la Chine et les pays arabes .....	43
E. — Les relations franco-pakistantaises .....	43
— un approfondissement lent et continu de 1947 à 1970 .....	44
— la dégradation progressive des relations entre les deux pays dans les années 1970 : la reconnaissance du Bangla Desh, l'embargo français sur des matériels nucléaires sensibles ; un contentieux dans le domaine de la coopération technique et économique ; l'exécution de Zulficar Ali Bhutto .....	45
— la relance des relations franco-pakistantaises depuis le début de 1980 .....	45

	Pages
IV. — <i>La situation militaire de la République islamique du Pakistan et les relations avec la France dans ce domaine : un pays en position défavorable qui semble compter beaucoup sur la France</i> .....	47
A. — Quelques données générales sur l'histoire pakistanaise des questions de sécurité .....	47
B. — La coopération militaire avec la France .....	49
Troisième partie : <b>la crise afghane et le problème des réfugiés</b> .....	51
A. — Impression sur la stratégie soviétique en Afghanistan : une stratégie d'occupation limitée et de transfert des responsabilités au régime en place à Kaboul .....	51
B. — La résistance afghane : un manque de matériels, des divisions intestines, une absence de communication entre les divers maquis mais un soutien massif de la part des populations ....	52
C. — Le douloureux problème des réfugiés : une aide internationale non négligeable et une organisation efficace de la part des autorités pakistanaises ne sauraient effacer un drame humain d'une ampleur considérable .....	53
D. — Le blocage de la situation sur le plan diplomatique .....	55
Quatrième partie : <b>l'Arabie saoudite</b> .....	57
A. — L'Arabie saoudite et la sécurité dans la région du Golfe ....	57
B. — Les relations franco-saoudiennes .....	59
C. — Les relations franco-saoudiennes dans le domaine militaire ...	60
<b>Quelques conclusions</b> .....	61

CHER COLLÈGUE,

Votre Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a choisi cette année le Pakistan et l'Arabie saoudite pour y effectuer, du 8 au 18 mars 1981, une mission d'information.

L'objet de cette mission était dénué de toute ambiguïté.

Il s'agissait de tenter d'apprécier, aussi concrètement que possible, comment les événements d'Afghanistan étaient ressentis dans un Etat important, mais mal connu en France, dont la position géostratégique est devenue déterminante tant en raison de l'affaire afghane que du désordre persistant qui règne en Iran, et des menaces qui pèsent sur la paix et la stabilité du Moyen-Orient dans son ensemble.

Une telle enquête, pour être sérieuse, impliquait un séjour relativement long — une semaine — au *Pakistan*.

Votre Délégation n'a pu, dans ces conditions, visiter, d'ailleurs fort brièvement, qu'un seul autre pays. Elle a choisi l'*Arabie saoudite*, concernée au même titre et pour les mêmes raisons que le Pakistan par les événements que l'on vient d'évoquer.

Ce déplacement s'inscrit dans le prolongement de la mission qu'une Délégation de votre Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées avait effectuée l'année dernière du 12 au 27 février 1980 en Thaïlande, en Indonésie, en Malaisie et à Singapour. Il s'agissait alors de percevoir comment la politique expansionniste du Vietnam vers le Cambodge était perçue par les pays du Sud-Est asiatique qui pouvaient paraître les plus directement concernés.

Le présent rapport sera divisé en quatre parties d'importance inégale : le « carnet de route » de la mission, les impressions concernant le Pakistan, d'une part, et l'affaire afghane d'autre part, celles enfin qui ont pu être rassemblées à l'occasion d'un trop bref passage en Arabie saoudite.

## PREMIÈRE PARTIE

### LE CARNET DE ROUTE DE LA MISSION

La Délégation de votre Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées était présidée par M. Jean Lecanuet. Elle était composée de MM. André Bettencourt, Emile Didier, Lucien Gautier, Pierre Matraja. Elle était accompagnée par M. Georges-Eric Touchard, Administrateur à la Commission et par le Capitaine de Vaisseau Jupont, Expert Militaire « Mer » auprès de notre Commission.

Il ne s'agit pas ici d'infliger au lecteur un récit détaillé de l'emploi du temps de votre Délégation. Une telle chronologie n'aurait qu'un intérêt fort limité pour qui n'a pas participé à ce déplacement. Il ne s'agit pas non plus de rendre compte de manière détaillée du contenu des nombreux entretiens de haut niveau et de vive intensité qu'il nous a été donné d'avoir à l'occasion de cette mission, en prise directe sur une actualité inquiétante. Il nous paraît plus intéressant de rendre compte, dans ce chapitre préliminaire, à notre Haute Assemblée, de la façon dont nous avons utilisé notre temps et de la méthode que nous avons choisie pour tenter, sinon de cerner, tout au moins d'approcher les réalités complexes et controversées des problèmes qui nous intéressaient. Il est clair que la connaissance que l'on peut avoir d'un pays ou d'un problème donné, en une semaine, ne peut être que superficielle. Il n'en reste pas moins que le recoupement d'informations de provenances diverses (dirigeants du pays, diplomates en poste, hauts fonctionnaires, conversations informelles, fonctionnaires internationaux, simples citoyens rencontrés en diverses occasions) auquel votre Délégation a procédé peut permettre une approche qui — pour être pointilliste — n'en demeure pas moins, bien souvent, fort instructive par les réalités qu'elle permet de pressentir.



## LES CONTACTS PRÉALABLES

Votre Délégation n'a pas voulu entreprendre ce déplacement sans un certain nombre d'investigations préalables à son départ. C'est ainsi qu'elle a eu plusieurs contacts avec la Direction d'Afrique du Nord et du Levant, ainsi qu'avec l'ambassade d'Arabie saoudite en France. Le départ de la mission a été précédé d'un déjeuner le 5 mars 1981 à l'ambassade du Pakistan ainsi que d'un entretien, le même jour, au Sénat avec M. Noiville, directeur d'Asie au Quai d'Orsay, qui était accompagné de ses principaux collaborateurs. La délégation a quitté Paris le *dimanche 8 mars 1981* en fin d'après-midi, après avoir été saluée à Roissy par Son Excellence M. Sahabzada Yaqub Khan, ambassadeur du Pakistan en France.

## L'ARRIVÉE AU PAKISTAN

Après un bref passage à Karachi, *lundi 9 mars 1981*, et une longue attente à l'aéroport de la ville en raison de certaines péripéties liées au détournement vers Kaboul d'un Boeing 727 assurant la liaison Karachi-Peschawar, la Délégation n'est arrivée que tard dans la soirée le 9 mars à Lahore.

### LAHORE : LA RENCONTRE AVEC DES RESPONSABLES PROVINCIAUX

Après avoir été cordialement accueillie par le maire de la ville, la Délégation a été reçue pour un dîner tardif dans la belle demeure du consul honoraire de France, M. Jahangir Malik. Les Délégués ont, à cette occasion, eu de fort intéressantes conversations informelles avec les très rares Françaises et Français ayant fondé une famille à Lahore. Ces derniers leur ont fait comprendre, telles qu'ils les vivaient, chacun avec leur personnalité, mais avec une égale passion pour leur pays d'adoption, certaines des réalités quotidiennes de la vie pakistanaise.

La journée du 10 mars a été consacrée à un certain nombre d'entretiens. Elle a débuté par une visite de Lahore, l'ancienne capitale impériale, la ville des jardins mongols de Shalimar, du tombeau de l'Empereur Jahangir, de la plus grande mosquée du monde ; la ville

où témoignent, omniprésents, les vestiges de l'histoire à la fois tumultueuse et grandiose d'une nation au passé tourmenté.

Les entretiens ont surtout porté sur les *problèmes locaux et régionaux*.

### **Le chief secretary de la province du Penjab.**

C'est ainsi que le « Chief Secretary » de la province du Penjab, qui est le principal collaborateur du Gouverneur de la province du Penjab et le dirigeant effectif de l'administration provinciale, a longuement reçu la délégation. Il a en particulier insisté sur la réalité des pouvoirs des provinces notamment dans les domaines du maintien de l'ordre, de l'éducation et de la santé. Un intéressant échange de vues sur la fiscalité locale ainsi que sur l'organisation administrative locale en France a suivi, soulignant le réel intérêt ainsi que la bonne connaissance de notre interlocuteur des complexes réalités administratives de notre pays.

### **Le maire de Lahore.**

La Délégation a, au cours de la même journée, été reçue par le maire de Lahore et par ses principaux conseillers municipaux. La même curiosité, sincère et chaleureuse, pour les réalités de l'administration locale de notre pays a frappé notre délégation. Dans le même temps, nos hôtes insistaient sur la réalité du principe électif au niveau de la désignation des conseils municipaux. Ils abordaient également avec réalisme et franchise quelques-uns des plus graves problèmes auxquels devait faire face une ville comme Lahore : la lutte contre la pauvreté et la protection sociale.

### **Le chief justice du Penjab.**

Le troisième entretien de la journée a eu lieu avec le « Chief Justice », protocolairement le second personnage de la province qui, outre ses fonctions de suppléant protocolaire du gouverneur, est en quelque sorte le ministre de la Justice de la province. Le Chief Justice a mis en exergue l'effort du Gouvernement pakistanais pour établir, en dépit du caractère autoritaire du régime, un Etat de droit. Abordant le problème plus spécifique de la justice, il a souligné l'existence, à côté d'une justice inspirée du système britannique, d'une *justice islamique* compétente pour les affaires de mœurs et pour les vols. Les tentatives de règlement judiciaire propres à la justice islamique

comportent systématiquement un effort de règlement des litiges à l'amiable, notamment par la voie de compensations matérielles ou morales. Le chef justice a marqué un intérêt soutenu pour la Constitution française dont il a réclamé un exemplaire en langue anglaise. Il s'est également montré très intéressé par la spécificité du droit administratif français qui, selon lui, constitue un exemple qui pourrait fort utilement inspirer le futur constituant dans son pays.

La Délégation a quitté en début de soirée, le 10 mars, l'ancienne capitale pour Islamabad-Rawalpindi où elle a été accueillie par le maire de Rawalpindi ainsi que par Son Excellence Paul-Antoine Henry, Ambassadeur de France au Pakistan.

### **LE SÉJOUR A RAWALPINDI ISLAMABAD LA RENCONTRE AVEC LES HAUTS RESPONSABLES GOUVERNEMENTAUX**

La journée du *11 mars* a débuté par une prise de contact avec la représentation diplomatique française dans les locaux, sommaires et provisoires, de l'actuelle ambassade de France à Islamabad. Après la présentation des principaux collaborateurs de l'ambassadeur, la délégation a entendu un exposé de l'Attaché militaire, qui a mis en lumière les graves problèmes de sécurité et de défense du Pakistan, menacé, à l'Est, par ce qui reste un ennemi potentiel après les deux guerres de 1965 et de 1971, l'Inde, et au Nord-Ouest, par un Afghanistan devenu hostile et menaçant avec la présence d'un corps expéditionnaire soviétique de plus de 80.000 hommes appuyés par une aviation moderne.

#### **L'entretien avec le ministre de la Défense.**

La matinée s'est poursuivie par un entretien avec le Ministre de la Défense, M. Ahmed Khan Talpur. Au cours de cet entretien, le Ministre a — avec une grande clarté — évoqué de nombreux sujets et s'est en particulier félicité de la coopération avec la France en insistant sur la qualité des équipements mais aussi des services de maintenance et de formation assurés après les livraisons elles-mêmes. Il a cependant déploré le coût élevé des matériels français et souhaité un approfondissement et une intensification de la coopération militaire entre la France et le Pakistan.

**La région d'Islamabad-Rawalpindi.  
La visite du site archéologique de Taxila.**

La Délégation s'est ensuite rendue en voiture au site archéologique de Taxila distant d'une trentaine de kilomètres de Rawalpindi. Ce site qui s'étend sur plus de 15 kilomètres carrés est d'une rare richesse. Il recèle les ruines de trois anciennes cités, l'une, la plus ancienne, construite 6.000 années avant Jésus-Christ, la seconde bâtie 200 ans avant Jésus-Christ et, la troisième, édifiée par les rois Kushan à peu près 100 années après Jésus-Christ. La dynastie des Kushan a fait de Taxila un centre réputé pour les études de philosophie et l'art. Les pèlerins y venaient de très loin et même de Chine et de Grèce d'où l'étonnante richesse des influences mêlées que recèle Taxila. La visite de ce site a permis une meilleure prise de conscience du rôle de carrefour et, partant, de l'importance géostratégique qu'a, de tout temps, occupé la région qui est devenue l'Etat du Pakistan.

**La réunion de travail  
avec le Ministre des Affaires étrangères.**

La fin de l'après-midi a été consacrée à un entretien d'une heure quarante-cinq entre la délégation et M. Agha Shahi, Ministre des Affaires étrangères du Pakistan. M. Agha Shahi était entouré de ses principaux collaborateurs en particulier M. Shah Navaz, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, le directeur du Ministère, le directeur d'Europe occidentale, le directeur d'Afghanistan. Cet entretien a été particulièrement dense. De nombreux sujets délicats — certains d'une brûlante actualité — ont été évoqués au cours de l'exposé d'une grande fermeté et d'une extrême franchise du très remarquable responsable d'origine chiite de la diplomatie pakistanaise. Les interlocuteurs de la délégation ont notamment insisté sur l'importance d'une *solution négociée* à la situation créée en Afghanistan. La recherche d'une telle solution qui devait associer prioritairement l'Iran et le Pakistan ne signifie cependant en rien, pour les interlocuteurs de la délégation, l'acceptation d'une situation qui « constitue un très grave précédent et une lourde menace pour l'équilibre mondial ». M. Agha Shahi a également exposé les conceptions de son pays sur la sécurité dans la région du Golfe ainsi que sa réserve à l'égard des accords de Camp David.

**Les conversations informelles à l'ambassade de France.**

La soirée du 11 mars s'est poursuivie par un dîner à l'ambassade de France où les conversations entre vos Délégués et M. Agha Shahi et ses collaborateurs ont pu être poursuivies de façon plus

directe et plus informelle dans un incontestable profit mutuel, à la suite notamment des réactions pakistanaïses très vives qui avaient salué la proposition formulée en janvier 1981 par le Président de la République.

### **L'entretien avec le Sous-Chef d'Etat-Major des Armées.**

La journée du 12 mars a débuté par un entretien avec le général Sawar Khan, Sous-Chef d'Etat-Major des Armées. L'existence d'un Etat-Major interarmées chargé d'assurer la coordination entre les trois Armées est l'une des leçons tirées des deux guerres de 1965 et 1971. Le général Sawar Khan a exprimé la satisfaction de l'Etat-Major pour la qualité des matériels français, les conditions de prêts et le « suivi » assuré après les ventes d'armes françaises notamment dans le domaine de l'instruction. Il a souligné l'intérêt des autorités pakistanaïses pour certains types nouveaux de matériels français et indiqué que le coût des matériels français constituait un lourd handicap compte tenu des faibles possibilités financières du Pakistan. Le Chef d'Etat-Major par intérim a poursuivi son exposé par un examen sans complaisance des forces et des faiblesses de l'armée pakistanaïse face à ses principaux adversaires potentiels.

### **L'entretien avec le Chef d'Etat-Major de la Marine.**

Les entretiens se sont poursuivis après que la Délégation se fut rendue à l'état-major de la Marine où elle a rencontré l'amiral Kah-rama Niagji, Chef d'Etat-Major de cette Armée. Le Chef d'Etat-Major s'est félicité des liens très étroits et souvent personnels qui se sont liés entre la Marine française et la Marine pakistanaïse à l'occasion de la livraison par la France des six sous-marins modernes des classes Daphné et Aghosta qui constituent le fer de lance de la Marine pakistanaïse. Se félicitant de la coopération avec la France, notamment dans le domaine de la formation des personnels, l'amiral a souligné la relative faiblesse de la Marine de surface pakistanaïse.

Interrogé sur la présence soviétique dans l'océan Indien, l'amiral a jugé cette dernière actuellement inférieure à la présence occidentale. Il a mis en lumière les lacunes des marines occidentales de la région, notamment dans le domaine du *dragage et de la lutte contre les mines*. Il a également évoqué la situation des deux principales marines locales : la marine iranienne et la marine saoudienne.

Après ces entretiens, la délégation s'est rendue à Murec, station de montagne sur les contreforts de l'Himalaya, aux confins du Cashemire pakistanaïse, l'Azad Cashemire, le « Cashemire libéré », à 60 kilomètres de Rawalpindi. Bâtie à l'époque de la colonisation

britannique, Muree se trouve à 2.100 mètres d'altitude. La délégation y a déjeuné en plein air, en compagnie du Conseiller culturel de l'ambassade, du Premier Secrétaire et d'un responsable pakistanais du Protocole.

### **L'audience du Chef de l'Etat pakistanais.**

Au retour de Muree, la Délégation a été reçue par le général Zia Ul Haq, Président de la République islamique du Pakistan. C'est dans le contexte, fort difficile et délicat pour les autorités pakistanaises, créé par le détournement de l'avion de la P.I.A., que le Chef de l'Etat a reçu la Délégation sénatoriale.

Le général Zia a notamment évoqué, successivement, l'affaire en cours du détournement d'avion de la P.I.A. et le contexte dans lequel cette question devait selon lui se situer : l'affaire afghane et les graves perturbations qu'elle apporte à la sécurité dans la région et dans le monde, ainsi que le souci de son Gouvernement de tenter de régler ce problème sur le plan diplomatique dans le cadre privilégié de relations tripartites Iran, Pakistan, Gouvernement Karmal, qui selon l'interlocuteur de la Délégation ne signifient en rien reconnaissance dudit Gouvernement. La conversation a également porté sur la dépendance énergétique. Le coût des importations énergétiques du Pakistan est, en quelques années, passé de 500 millions de dollars par an à 1.700 millions. Or le Pakistan est relativement privilégié puisqu'il produit 60 % de sa consommation en gaz et 23 % de sa consommation en pétrole. Le Président a conclu sur ce chapitre en soulignant l'intérêt de son pays pour les alternatives au pétrole. Il a en particulier souligné que le Pakistan attendait beaucoup des recherches actuelles dans le domaine de l'énergie solaire et du biogaz.

### **La poursuite des conversations avec les responsables militaires.**

La soirée s'est terminée par un dîner à l'ambassade auquel étaient conviés les responsables militaires pakistanais rencontrés dans la journée. Ce dîner a permis une poursuite des conversations dans une très cordiale atmosphère de franchise.

## LA ROUTE VERS PESHAWAR LE SÉJOUR A PESHAWAR

### **Le barrage de Tarbela, Peshawar, la « Khyber pass ».**

De bonne heure le 13 mars, la Délégation a pris la route pour Peshawar, distant de quelque 180 kilomètres. En chemin, le cortège a fait un détour pour visiter le barrage de Tarbela : 160 mètres de haut, 2,7 km de long, un lac de retenue de plus de 100 kilomètres carrés, une production énergétique de 5.000 mégawatts en fin de programme, soit deux fois et demie l'actuelle production électrique du Pakistan.

Ce n'est qu'en début d'après-midi, après un long voyage par la route qui a permis de mieux « sentir » le pays réel, que la délégation est arrivée à Peshawar. La délégation a, peu après, pris la route pour l'imposante passe de Khyber. Austère défilé, passage obligé des grandes invasions, théâtre de combats héroïques et désespérés de l'Armée des Indes, la « Khyber pass » est le chemin d'accès naturel de la Russie vers l'Afghanistan et, au-delà, vers le Sud et les mers chaudes. Ce périple dans un décor grandiose et chargé d'une histoire plus que jamais présente, a pris fin au poste frontière de Torkham, entre le Pakistan et l'Afghanistan. Peu de barbelés et peu de soldats de part et d'autre, dans un hameau paisible à l'ouvert d'une vallée verdoyante non moins paisible. La vraie frontière, où l'on se bat et où l'on meurt, est ailleurs ou plus en retrait.

L'après midi s'est achevé autour d'un repas régional dans la demeure du consul honoraire de France à Peshawar, M. Baza Kuli Khan Khattak. Ce repas a été l'occasion de conversations avec de nombreux Pakistanais habitants de la région ainsi qu'avec certains responsables internationaux de l'aide aux réfugiés afghans.

### **La dramatique situation des réfugiés afghans.**

La matinée du 14 mars a commencé par une visite dans les austères bâtiments de l'Office pakistanais chargé des réfugiés, où la Délégation a été reçue par le responsable pakistanais. « Le problème des réfugiés est concomitant avec celui de l'invasion. Dès décembre 1979 nous avons reçu 50.000 réfugiés dans la seule province du nord-ouest. Il y en a actuellement 1,3 million. Ils sont répartis dans 200 camps dans la province. Nous leur fournissons trois types d'aide. Une aide en habits, couvertures et autres, un apport régulier en nourriture et une somme de 50 roupies par personne et par mois.

Nous disposons maintenant d'une structure administrative spéciale qui fonctionne bien avec des relais au niveau des zones, des villages et avec des sections dans chaque village. Mais, bien sûr, malgré l'aide internationale : Croix-Rouge internationale, actions du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, Programme alimentaire mondial, etc., nous manquons cruellement de moyens. Les besoins sont de 22.000 tonnes de céréales par mois. Cependant nous n'avons pas eu jusqu'alors de cas de mort de faim. Mais le problème sera de plus en plus grave : le flot de réfugiés continuera, tant que les événements qui l'ont suscité se poursuivront, au Pakistan. Il n'y a pas actuellement de problème majeur de cohabitation avec la population pakistanaise qui comprend, dans sa gravité et sa globalité, le problème. Il reste qu'il y a bien sûr parfois des frictions autour des points d'eau ou des lieux de pacage. Mais l'une de nos règles d'or est de faire respecter par les réfugiés les standards de vie pakistanaise. En tout état de cause, il convient de souligner la remarquable valeur morale de ces réfugiés, qui se manifeste en particulier par une très grande dignité et un refus catégorique de toute mendicité. »

#### **L'entretien avec le Chef d'Etat-Major de l'armée de l'Air.**

La journée s'est poursuivie par un entretien avec le Chef d'Etat-Major de l'armée de l'Air. Comme ses collègues des autres armées le général Shamin a fait valoir que son pays se trouvait toujours menacé à l'Est par l'actuelle et considérable modernisation des forces armées indiennes, mais aussi à l'Ouest par la poussée soviétique en Afghanistan. Après d'intéressantes considérations sur l'organisation de l'armée de l'Air pakistanaise et sur les équipements dont elle est dotée, le général Shamin a indiqué que son pays était très reconnaissant à la France d'avoir consenti certaines facilités pour la livraison de ces « excellents avions » que sont les Mirage « qui constituent l'ossature de notre armée de l'Air ».

#### **La visite d'un camp de réfugiés et la distribution de vivres.**

La Délégation s'est ensuite rendue au camp de réfugiés de Nasir Bagh qui regroupe environ 12.000 réfugiés répartis en deux villages. C'est un camp d'importance moyenne. Le camp, tentes et maisons basses en torchis qui témoignent de l'amorce d'une certaine sédentarisation des réfugiés, est bâti le long d'un canal à quelques kilomètres de Peshawar.

La Délégation a été reçue sous une tente par le chef de village, devant une centaine d'hommes de tous âges, accroupis à même le sol. Le reste de la population était rassemblée à l'extérieur de la

tente. Le chef de village a prononcé une vigoureuse harangue qui est restée dans la mémoire de votre délégation :

« Karmal ne représente pas le peuple afghan.

« Le peuple afghan c'est nous.

« Si nous sommes là, c'est que l'administration soviétique a introduit le règne de la terreur et de l'assassinat dans notre pays.

« Le peuple afghan est trop fier pour le supporter et nous lutterons par tous les moyens contre l'occupation étrangère.

« Le Gouvernement français a fait une proposition de conférence internationale.

« En aucun cas le peuple afghan n'acceptera la discussion avec un régime qui ne représente que l'U.R.S.S.

« Le peuple afghan ne veut aucun arrangement avec le régime actuel qui est non représentatif.

« Nous attendons deux choses de la France.

« Nous ne voulons pas de vivres ou de couvertures.

« Nous voulons les armes sophistiquées dont nous avons besoin pour abattre les avions et détruire les chars de l'envahisseur.

« Nous voulons que le Gouvernement français conserve les positions qu'il a prises à l'O.N.U.

« Le peuple afghan n'est pas faible.

« C'est le Gouvernement soviétique qui l'est.

« Il craint une aide occidentale à la révolution afghane.

« Nous voulons retourner chez nous et décider librement de notre sort entre nous et entre nous seuls.

« N'oubliez pas que notre combat est, que vous le vouliez ou non, aussi le vôtre.

« C'est nous qui aujourd'hui nous battons et nous faisons tuer pour défendre nos libertés et notre indépendance. Cela pourrait, un jour proche, être vous, chez vous, dans votre pays. »

Après avoir remis au chef de village un don en vivres qui l'avait précédée en camion de quelques heures, la Délégation a quitté Nasir Bagh dont la pauvre et fière population s'était rassemblée pour l'accueillir.

La délégation, saluée par le maire de Peshawar, a quitté la ville à 17 heures pour Karachi où elle a été accueillie par le Maire de la ville et par le Consul Général de France.

## LE RETOUR A KARACHI LA PROVINCE DU SIND

Dimanche 15 mars 1981,  
un entretien avec le Gouverneur de la province du Sind.

C'est par un entretien avec le général Abbassi, Gouverneur de la province du Sind, qu'a commencé la dernière journée de la Délégation sur le sol pakistanais. Le Sind est la plus urbanisée des quatre provinces du Pakistan. Il y a 6 millions d'habitants dans la seule ville de Karachi et 40 % de la population habite des zones urbanisées. L'un des grands problèmes de la province est de tenter d'enrayer l'exode rural. Il y a une très grande différence de niveau de vie entre les villes et les campagnes. Le Gouvernement s'efforce d'aider les régions rurales. C'est ainsi qu'il a lancé un programme de petites industries dans les campagnes, à fonds partagés entre le secteur public et le secteur privé. De même il s'efforce de développer les dispensaires et les écoles professionnelles rurales. Le second problème majeur de la province est lié à une remontée des eaux phréatiques, qui sont saumâtres. Cette situation, qui perturbe les cultures, a nécessité un vaste et très onéreux programme de drainage des eaux vers la mer. Ce programme, fort délicat à mettre en œuvre, est poursuivi avec l'aide de la Banque mondiale. Le troisième problème majeur de la province est celui de la natalité. Dans un pays dont la société est conservatrice et religieuse, la forte mortalité infantile suscite un taux de natalité important. « Ce n'est pas par le planning familial, généralement refusé pour des raisons religieuses, que le problème sera résolu » indique le Gouverneur du Sind. « Nous tirons la leçon de nos échecs dans ce domaine. Nous poursuivons un programme de secours à l'enfance qui, avec l'aide de l'U.N.I.C.E.F., devrait nous permettre de vacciner d'ici 1983, 100 % de la population infantile de la province. Nous pourrions peut-être, ainsi, convaincre les familles d'avoir moins d'enfants. Le quatrième grand problème de la province est celui de l'énergie. La crise de l'énergie produit des effets multipliés dans notre pays car non seulement le prix du pétrole augmente mais aussi celui des nombreux produits industriels que nous importons. Nous poursuivons une intense activité de prospection pétrolière et nous avons sans doute de très grandes réserves de gaz. Mais l'exploitation des gisements récemment découverts est délicate en l'état actuel de la technique car il s'agit d'un gaz à forte teneur en soufre, d'une manipulation dangereuse. Le pétrole que nous produisons actuellement est très gras, ce qui est un handicap. Il nous permet de subvenir à 20 % environ de nos besoins.

### **La visite à la frégate *Suffren*.**

La délégation s'est ensuite rendue au port où elle a visité la frégate *Suffren* en escale avec le pétrolier ravitailleur *Isère*. Après une visite du bâtiment et notamment de la salle d'exploitation des données que peut fournir l'imposant radar tridimensionnel du bâtiment, les délégués ont eu un entretien avec l'état-major de la frégate. Ils ont ainsi appris à mieux connaître les conditions de vie et de travail de la flotte française de l'océan Indien, dans sa mission de présence et de « surveillance de zone ». La présence soviétique dans la région a été présentée comme s'appuyant sur un potentiel offensif plus faible que celui du « Battle Group » américain, organisé autour d'un porte-avion. Cependant d'intéressantes précisions ont été données sur le transit de bâtiments de transport soviétiques vers l'Afrique.

Le commandant de la frégate et ses adjoints ont achevé leur exposé par d'intéressantes réponses aux questions techniques qui leur ont été posées sur certains aspects du conflit entre l'Iran et l'Irak.

### **Entretiens au consulat général de France à Karachi.**

Après une visite de la ville et un déjeuner chez le consul général où il lui a été donné de rencontrer en particulier plusieurs importants industriels pakistanais, saluée par le maire de Karachi et par le consul général de France, la délégation a quitté le Pakistan à 18 h 30 pour l'Arabie saoudite.

## **LE SÉJOUR EN ARABIE SAOUDITE**

Le passage de la délégation en Arabie saoudite a été fort bref. Arrivée dans la nuit du 15 au 16 mars, la délégation a été accueillie à Riyadh par l'ambassadeur de France, Son Excellence M. Michel Drumetz, dont la résidence et les services sont à Djeddah. M. Drumetz était accompagné par le chef de la mission économique française à Riyadh et les principaux collaborateurs de ce dernier ainsi que par plusieurs officiers supérieurs de l'importante mission militaire française à Riyadh.

### **Un entretien avec le Vice-Ministre de la Défense.**

La journée du 17 mars a débuté par un entretien avec le cheikh Othman el Houmeid, vice-ministre de la Défense. Le Ministre a

indiqué d'emblée que, si la conjoncture internationale contraignait son pays à consacrer des sommes importantes à sa défense, il déploierait d'autant plus cette situation qu'à bien des égards, son pays est encore, selon lui, une nation sous-développée.

Le cheikh Othman el Houmeid a ensuite décrit dans toute son importance le projet Sawari, par lequel la France s'est engagée à fournir à l'Arabie saoudite 24 hélicoptères Dauphin navalisés, 4 frégates et 2 pétroliers ravitailleurs. Il s'est également félicité de la qualité de la coopération entre la Marine saoudienne en formation et la Marine pakistanaise.

Le Vice-Ministre de la Défense a également traité des relations entre son pays et les deux Yémen qu'il a qualifiées de bonnes, même avec le Yémen Sud.

### **L'entretien avec le Ministre saoudien des Affaires étrangères.**

La Délégation s'est ensuite rendue dans les bureaux du jeune Ministre saoudien des Affaires étrangères, S.A.R. le prince Saoud al Faycal. Parlant un excellent français, mais préférant s'exprimer en anglais, le Ministre des Affaires étrangères saoudien a séduit la Délégation par sa présence, sa pondération et sa prévenante courtoisie. Le prince Saoud a mis en avant la convergence d'intérêts entre la France et l'Arabie saoudite, d'une part, et la gravité du problème afghan, d'autre part. Selon l'interlocuteur de la Délégation, le problème afghan est surtout grave dans la mesure où il témoigne d'un manque de retenue de la part d'un pays qui a des obligations décisives dans le maintien de la paix et de la sécurité du monde. Il constitue une occupation directe d'une nation traditionnellement neutre et indépendante ce qui est un fait nouveau particulièrement inquiétant. Mais le problème afghan est grave également car il peut provoquer une lutte armée entre les deux grands ou favoriser un retour à la politique des blocs. Pour le prince Saoud, l'invasion de l'Afghanistan a en partie été rendue possible par l'incertitude et par la scission entre pays arabes provoquée par les accords de Camp David qui, selon lui, renforcent gravement les risques de tension dans la région. Le prince Saoud a également insisté sur l'importance de la coopération entre la France et les pays arabes. Il a terminé son exposé par une analyse des efforts de la Conférence islamique pour tenter de trouver une solution à la guerre entre l'Iran et l'Irak, qui constitue une préoccupation majeure pour la stabilité et la paix dans l'ensemble de la région.

### **La mission militaire française.**

La journée de travail du 17 mars s'est achevée par un déjeuner tardif, selon les usages saoudiens, au cercle militaire de Riyadh. La Délégation y a rencontré les officiers supérieurs responsables de l'importante coopération militaire entre la France et l'Arabie saoudite, leur chef, le général Navereau, ainsi qu'une mission de la Délégation générale de l'armement présidée par le directeur des Relations internationales de cette direction, M. Hibon. Dans l'exposé qu'il a fait, M. Hibon a rappelé les grandes lignes du projet Sawari et indiqué que ce très important contrat de fournitures navales prolongeait une coopération qui a porté sur 14 milliards de francs entre 1971 et 1980 (11 milliards pour la fourniture de matériels et 3 milliards de contrats d'assistance technique organisée par environ 1.000 conseillers). Cette assistance a permis la formation de deux brigades blindées équipées d'A.M.X. 30 ainsi que de leurs différents matériels de maintenance et d'accompagnement. Après avoir rappelé les grandes lignes du projet Sawari, M. Hibon a évoqué les problèmes de personnel qui se posaient aux armées saoudiennes ainsi que la façon dont ils étaient résolus.

### **Le retour en France.**

Accompagnée par le responsable de la mission commerciale ainsi que par deux officiers supérieurs de la mission militaire, la délégation a quitté Riyadh. Elle est arrivée à l'aéroport Charles-de-Gaulle le 18 mars au matin.

## DEUXIÈME PARTIE

### LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DU PAKISTAN

#### LES DONNÉES DE BASE ET LES POINTS DE REPÈRE HISTORIQUES

La courte histoire de l'Etat pakistanais, étymologiquement l'« Etat des purs », témoigne de la douloureuse gestation d'une nation encore fragile.

Les troubles sanglants de 1947 ont conduit à la division de l'ancienne colonie britannique des Indes entre l'*Union indienne* et le *Pakistan*. Le Pakistan subissait lui-même une partition géographique rendant, dès l'origine, le jeune Etat difficilement viable, divisé qu'il était entre le Pakistan occidental et le Pakistan oriental, tous deux distants de 2.000 kilomètres.

Nation artificielle de quelque 80 millions d'habitants répartis sur un territoire de 80.000 kilomètres carrés (1), le Pakistan regroupe des *populations disparates*, toutes profondément attachées à leurs particularismes ethniques, historiques, culturels, sociaux et linguistiques : les Penjabis (une quarantaine de millions), les Shindis (15 millions), les Patchous (7 millions) et enfin les Baloutches (2 millions) qui ne sont pas les moins remuants. Cette mosaïque comprenait en outre à l'origine les quelque 75 millions de Bengalis du *Pakistan oriental* devenu en 1971 l'Etat indépendant du Bangla Desh.

Une telle diversité affecte singulièrement la solidité de l'unité nationale du pays et il existe, encore à l'heure actuelle, un *problème régional latent* quoique plus ou moins aigu selon les régions et selon les moments. Ces disparités et les potentialités de révolte qu'elles recèlent expliquent que, depuis sa naissance, l'Etat pakistanais ait connu un *climat d'instabilité quasi permanent*.

La religion constitue le principal facteur d'unité, d'ailleurs actuellement utilisé par les dirigeants successifs du pays, notamment par le général Zia Ul Haq. Plus de 95 % de la population est en effet de religion musulmane. L'Islam pratiqué est pour l'essentiel un Islam

---

(1) France : 547.000 kilomètres carrés.

*sunnite*. Il existe cependant une forte et parfois remuante (agitation de l'été 1980) minorité chiite de quelque 15 millions de personnes.

La vie politique et économique du pays est dominée par les Penjabis. La situation intérieure du pays explique que, malgré une Constitution instituant à l'origine un régime parlementaire et fédéral, *les régimes forts se soient succédé au pouvoir sans grand souci pour la démocratie* : 1958 : abolition de la Constitution et régime de loi martiale administrée par les généraux Mirza puis Ayub Khan ; 1958-1969 : régime présidentiel fort et fédéralisme très atténué pratiqué par le *général Ayub Khan* ; la démission du général Ayub Khan, hâtée par la montée d'une opposition bengali ainsi que de celle organisée autour du Parti populaire pakistanais de Zulficar Ali Bhutto, n'aboutit finalement qu'à une nouvelle proclamation de la loi martiale administrée de 1969 à 1971 par le *général Yahia Khan*.

La sécession dans le sang du Pakistan oriental qui devient en 1971 l'Etat indépendant du Bangla Desh et l'intervention de l'Inde qui ouvre la voie à cette indépendance hâtent en 1971 l'écroulement du régime du général Yahia Khan et, jusqu'en 1977, Ali Bhutto gouvernera le pays. Le rétablissement d'une certaine démocratie et la tentative de mise en place d'un « socialisme islamique » dans le cadre d'une politique internationale d'amitié avec la Chine et les pays arabes n'empêchent pas cependant le régime de s'avérer fort et parfois violent, notamment à l'égard des minorités, en particulier Baloutches, dont l'opposition fut brutalement réprimée.

*Le 5 juillet 1977 Ali Bhutto est renversé par l'Armée. Il est condamné à mort par la Haute Cour de Lahore et exécuté. C'était le retour au régime de la loi martiale administrée par le général Zia Ul Haq, chef d'état-major de l'Armée, devenu Chef de l'Etat.*

L'histoire politique mouvementée et violente du Pakistan, si elle s'explique principalement par les risques d'éclatement d'une nation dans laquelle les forces centrifuges sont nombreuses, se comprend également par la *pauvreté du pays*. Malgré un port actif, Karachi, un début d'industrialisation (16 % du P.N.B.), des ressources non négligeables en énergie hydraulique, nucléaire et surtout en gaz naturel, malgré une importante production de *blé et de riz*, le Pakistan subit un fort *déficit commercial* et la *dette publique* extérieure est élevée. En dépit d'une tendance au redressement, le déficit de la balance des paiements était encore estimé à 760 millions de dollars pour la période 1980-1981.

## I. — LA SITUATION POLITIQUE INTÉRIEURE : UN RÉGIME FORT QUI S'APPUIE SUR L'ISLAM ET SUR L'ARMÉE MAIS DONT LA PÉRENNITÉ DEMEURE MENACÉE PAR DE NOMBREUX FACTEURS DE DÉSTABILISATION POTENTIELS

Malgré son *régime fort*, le Pakistan reste une *nation fragile*. L'intervention soviétique en Afghanistan a permis au général Zia Ul Haq de renforcer son autorité dans le pays. Votre Délégation a cependant pu constater que la *situation afghane constituait aussi un facteur potentiel grave de déstabilisation intérieure*. La fragilité de la nation pakistanaise offre en effet plusieurs leviers pour une déstabilisation éventuelle. L'affaire du détournement d'un avion de la Pakistan International Airline, que votre Mission a eu l'occasion de suivre de très près en disposant d'informations confidentielles lorsqu'elle se trouvait sur le territoire pakistanaise, est révélatrice à cet égard. Un faisceau de faits précis démontrerait que cet avion n'a pas pu être détourné sans, à tout le moins, la complaisance des autorités afghanes. De fait, cet incident dont certains pensent qu'il était destiné à peser sur la vie politique intérieure pakistanaise paraît s'inscrire dans le contexte d'une série d'agissements — jusqu'à présent relativement retenus — tendant à faire pression sur le Gouvernement pakistanaise en lui signifiant les risques que pourraient comporter pour sa propre pérennité, voire même pour l'unité nationale pakistanaise, le maintien d'une attitude jusqu'à présent ferme dans l'affaire afghane.

Malgré le caractère incertain et quelque peu artificiel de ce type de classification pour un sujet aussi complexe nous indiquerons brièvement ce qui nous est apparu comme étant les principales forces et les principales faiblesses de l'actuel régime pakistanaise.

### A. — Les atouts du régime actuel.

#### — L'Armée.

Le Chef de l'Etat est issu de l'Armée, dont il a été le Chef d'Etat-Major et où il tient à conserver un rôle actif et quotidien. Or l'Armée est un véritable Etat dans l'Etat. Forte en principe de plus de 500.000 hommes, elle représente en additionnant les forces régulières, les différentes unités paramilitaires, les réservistes et les familles des militaires, près de 1,5 % de la population. C'est une vaste association dont les membres sont unis par des liens multiples et solides. Or,

l'Armée est incontestablement l'enfant chéri du régime. La situation matérielle et la protection sociale des militaires de tous grades font l'objet d'un soin particulier ; les militaires occupent des places de choix aux différents postes de commande de l'Etat (ministres, gouverneurs, administration, affaires, universités). L'amélioration de l'équipement de l'Armée est l'objet d'une préoccupation constante qui prend une place importante dans les négociations en cours entre le Pakistan et la France et surtout les Etats-Unis. Le rôle de relais que joue l'Armée dans l'administration du pays paraît d'autant moins négligeable que votre Délégation a été frappée par le niveau de compétence et la largesse d'esprit des nombreux militaires de haut rang qu'elle a rencontrés aux postes les plus divers et dont elle a noté l'ouverture d'esprit, le bon sens et la compétence avec lesquels ils abordaient les problèmes économiques, sociaux, voire politiques de leur pays.

Il reste que, consciente de son poids social et de la force qu'elle représente, l'Armée peut changer d'humeur et la brève histoire du Pakistan montre que des *mouvements difficilement prévisibles au sein même de l'Armée ont parfois suscité des changements à la tête de l'Etat*. Une tentative de putsch au début de l'année 1980, semble-t-il mal préparée et témoignant d'un mouvement relativement marginal, n'en est pas moins significative.

#### — La religion et les milieux d'affaires.

Fils de Moulana (Mollah), le général Zia Ul Haq n'appartient pas aux quelques grandes familles — dont la famille Bhutto — qui, au-delà de la diversité des régimes, gouvernent traditionnellement le Pakistan. De fait le général Zia favorise et appuie la hiérarchie des *Maulanas* dont le rôle de relais et dont l'influence sont importants dans un pays musulman à 95 %. En retour, il bénéficie d'une incontestable action en sa faveur, qui facilite un certain enracinement du régime dans la nation.

Le militantisme religieux du régime n'enthousiasme semble-t-il pas les *milieux d'affaires* dont la pratique et les convictions religieuses sont souvent de façade. Cependant ces milieux n'ont guère à se plaindre des entraves imposées à l'activité syndicale par la loi martiale. En outre, la fin du régime Bhutto, marqué par une série de nationalisations, une ébauche de réforme agraire mais aussi une certaine mégalomanie et un arbitraire certain, n'avait semble-t-il pas laissé que de bons souvenirs dans une partie importante de l'élite dirigeante traditionnelle du pays qui paraît s'accommoder du régime en place, non sans le critiquer d'ailleurs.

— La division et le peu de crédibilité actuel de l'opposition.

Neuf tendances d'opposition allant de la gauche marxiste à la droite ultra conservatrice islamique s'étaient récemment rassemblées au sein d'un *Mouvement pour la restauration de la démocratie* qui avait annoncé une vaste campagne de désobéissance civile pour le mois de mai 1981. Ce mouvement n'a pas été couronné de succès et le Gouvernement — après un certain flottement — a su fort habilement exploiter l'émotion provoquée par le détournement de l'avion de la P.I.A. dans lequel ont semble-t-il été compromis certains membres de la famille Bhutto. En fait, il ne paraît pas y avoir actuellement d'adversaire bien organisé au régime. Les initiatives de *M. Asghar Khan*, qui dispose d'une certaine influence auprès de la bourgeoisie libérale, n'ont pas toujours convaincu et sa crédibilité s'est semble-t-il en partie émoussée. Grande formation nationale, très hostile à l'actuel pouvoir, le *Parti populaire pakistanais* (P.P.P.) a été décapité de ses responsables au niveau national et au niveau provincial. La popularité de ses leaders et en particulier de la fille et de l'épouse d'Ali Bhutto n'est peut-être pas aussi considérable qu'on le croit parfois. Au demeurant la fin du régime de M. Bhutto avait déçu ; les réformes s'étaient essouffées, l'économie fonctionnait mal, l'autoritarisme du Chef de l'Etat s'était accentué. Cet ensemble de facteurs n'a pas contribué à renverser le courant qui l'a chassé du pouvoir en 1977.

— L'habileté de l'actuel Chef de l'Etat.

Le régime du général Zia est un régime des plus autoritaires et, la responsabilité de ce dernier dans l'exécution de son prédécesseur Ali Bhutto, condamné en 1979 par la Haute Cour de Lahore, à la suite d'un procès discutable, n'a pas contribué à améliorer son image. Il n'en reste pas moins que le général Zia, que votre Délégation a longuement rencontré, est un homme habile, pondéré, intelligent, très attaché au développement économique *et social* de son pays. Il ne correspond pas à l'image peu flatteuse qui est souvent donnée de lui dans la presse occidentale. Il est ainsi significatif qu'en février 1981, lors de violentes émeutes étudiantes à Peshawar les policiers — qui avaient reçu des ordres — ont étonné les observateurs par la retenue dont ils ont fait preuve face à la brutalité des émeutiers. De même, les opposants de renom incarcérés le sont, semble-t-il, jusqu'alors dans des conditions supportables et les élargissements — parfois temporaires — ne sont pas exceptionnels. La censure existe, mais votre Délégation a pu constater qu'elle n'était pas exclusive d'une ébauche de tolérance. Il reste en tout cas que pays et ses habitants ne donnent pas l'impression d'être opprimés : les gens

parlent relativement librement et cela à tous les niveaux. La B.B.C. qui fournit des informations objectives et donc parfois sévères sur le pays est très largement écoutée.

## B — Les faiblesses.

Le tableau que l'on vient d'esquisser ne doit pas tromper. Il ne résulte que d'impressions qui nous ont paru de nature à nuancer l'image souvent très noire donnée de la situation intérieure pakistanaise dans la presse occidentale. Le Pakistan n'en reste pas moins en l'état actuel des choses une *dictature* affectée — comme le sont toujours les dictatures — de graves faiblesses.

### — L'absence de légitimité démocratique du régime.

Malgré quelques tentatives pour rétablir certaines consultations aux échelons locaux, malgré des promesses réitérées, *aucune élection générale n'a eu lieu depuis la prise du pouvoir par le général Zia en 1977.*

*La Constitution provisoire* promulguée le 24 mars 1981, si elle proclame la volonté du régime militaire de restaurer « dès que possible la démocratie et des institutions représentatives » en conformité avec les principes de l'Islam ne fait, pour l'instant, que confirmer cet état de fait. Le pays reste sous le régime de la *loi martiale* dont le général Zia est l'Administrateur. Les décisions autoritaires et sans base légale prises depuis trois années par le régime en place sont ainsi confirmées et entérinées par voie autoritaire. Toute activité politique est suspendue et l'Administrateur de la loi martiale a le pouvoir de *dissoudre tout parti politique*. De fait, seuls seront éventuellement autorisés à fonctionner les partis qui avaient accepté une procédure d'enregistrement et de fidélité au régime instituée en septembre 1979 dans la perspective d'hypothétiques élections, au demeurant ajournées. Votre Délégation a, malgré cet état de fait, cru discerner chez nombre de ses interlocuteurs le *souci de voir un jour un état de droit établi au Pakistan*. Des recherches juridiques sont en cours, témoignant d'ailleurs d'un intérêt pour la Constitution française et le droit administratif de notre pays. Une certaine démocratie existe au niveau local. Il est d'ailleurs significatif que le Président de la Cour suprême qui avait confirmé la condamnation à mort d'Ali Bhutto ainsi qu'un nombre non négligeable de hauts magistrats, aient refusé d'approuver les orientations autoritaires de la nouvelle Constitution provisoire.

— L'existence d'un courant d'opposition au régime.

Le fait est incontestable. Mais l'opposition s'exprime difficilement compte tenu de la nature du régime. Elle est de ce fait difficile à évaluer. Les oppositions nous sont apparues comme *mal structurées* et l'échec de la campagne de désobéissance civile lancée par le Mouvement pour la restauration de la démocratie pendant la période où votre Délégation se trouvait au Pakistan est révélateur. Il convient cependant de ne pas sous-estimer les *oppositions*.

Il existe une *opposition chiite* (qui n'est d'ailleurs en aucun cas l'opposition de tous les chiites au régime) et les heurts violents de janvier 1981 entre les communautés chiite et sunnite de Lahore peuvent paraître inquiétants même s'il importe de ne pas en surestimer la portée. Il existe également, depuis peu, une violente *contestation étudiante* qui éclate épisodiquement aux universités de Lahore, de Karachi et surtout de Peshawar. Ainsi qu'on l'a indiqué plus haut, l'*Armée* reste une grande muette qui parle cependant parfois et dont les sautes d'humeur sont difficilement prévisibles, quoique souvent *liées aux phases de dégradation de la situation économique ou politique intérieure*.

Le principal parti d'opposition demeure cependant semble-t-il ce qui reste du *Parti populaire pakistanais* dont les éléments les plus actifs sont regroupés autour de la *famille Bhutto*. On l'a dit, la popularité d'Ali Bhutto s'est estompée dans une certaine mégalomanie, les échecs économiques évidents et une brutalité maladroite à l'égard des oppositions, notamment dans les provinces. Il n'en demeure pas moins un ferment du charisme évident qui émanait de la personnalité d'Ali Bhutto, singulièrement auprès des classes moyennes, des ouvriers et des paysans souvent méprisés par les régimes antérieurs. Il existe par ailleurs une série mal connue de mouvements et de groupements divers où se côtoient, s'observent, se combattent et s'allient une *gauche marxiste léniniste*, des extrémistes islamiques ainsi que des *nationalistes divers*, constituant un creuset pour une opposition radicale mais aussi un terrain de choix pour des entreprises de destabilisation.

C. — Le problème régional.

La principale source de précarité du régime et de la nation reste cependant sans doute le problème régional.

Le Pakistan est, dans les principes, un *Etat fédéral* divisé en quatre provinces : le *Sind* (région dont la principale ville est le port de Karachi sur l'océan Indien), le *Penjab*, le cœur historique du Pakistan dont les habitants exercent un rôle dirigeant marqué et

dont la principale ville est Lahore, le *Baloutchistan* qui n'est en fait qu'une petite partie de la grande entité Baloutche qui couvre aussi une partie de l'Iran et de l'Afghanistan et, enfin, la *province frontière du Nord-Ouest*, vers l'Afghanistan, dont la capitale est Peshawar.

Votre Délégation a eu la chance de visiter l'ensemble des provinces, à l'exception du Baloutchistan. Elle a eu d'intéressantes conversations avec des gouverneurs et les divers hauts responsables de province dont la compétence et la bonne volonté paraissent incontestables. Dans la pratique, le fédéralisme se trouve atténué par le caractère autoritaire du régime. La politique du général Zia à l'égard des provinces, toutes administrées par un Gouverneur, le plus souvent militaire d'origine et très proche du Chef de l'Etat, n'en est pas moins beaucoup plus souple et plus habile que celle — très répressive — menée par son prédécesseur. Dans le domaine du maintien de l'ordre, de la santé, de l'éducation, les provinces bénéficient, semble-t-il, d'une réelle autonomie.

### **Le problème du Baloutchistan.**

La question du Baloutchistan n'est pas nouvelle, et cette vaste région montagneuse et désertique à cheval sur le Pakistan, l'Iran et l'Afghanistan est souvent présentée comme la zone d'application d'une stratégie subversive qui ouvrirait à l'U.R.S.S. la voie des « mers chaudes ». L'invasion de l'Afghanistan ajoute assurément une dimension nouvelle à ce risque latent, mais qui n'est pas nouveau.

Pour des raisons tant géographiques qu'historiques, le Baloutchistan constitue traditionnellement la zone la plus névraigique du Pakistan. Immensité montagneuse, le Baloutchistan *est en partie désertique*. A côté d'un fort noyau pachtou dans le Nord, cette unité administrative de 327.000 kilomètres carrés, soit plus de 40 % de la superficie du Pakistan, ne compte guère qu'une population d'environ 2 millions de Baloutches. Ignorée pendant longtemps par le Gouvernement central, cette province est particulièrement déshéritée. Le P.N.B. par habitant y est à peine supérieur à la moitié de la moyenne nationale. *Aride et d'accès malaisé*, le Baloutchistan pakistanais recèle des richesses minérales importantes encore peu exploitées à l'exception d'un important gisement de gaz naturel. Mais surtout le Baloutchistan revêt une grande importance stratégique entre l'Afghanistan et l'Océan Indien et à proximité du détroit d'Ormuz. Il offre au Pakistan une appréciable façade maritime avec 700 kilomètres de côtes.

Fondé sur un système féodal, le particularisme baloutche constitue traditionnellement l'une des forces centrifuges essentielles au Pakistan. Les revendications autonomistes baloutches sont en fait apparues dès 1947. Jusqu'à l'arrivée au pouvoir du général Zia Ul Haq la lutte engagée par les représentants des minorités baloutches pour

s'opposer au système unitaire du pays et *pour instaurer un véritable fédéralisme* a connu *trois phases*. Jusqu'en 1970, le mouvement s'est surtout manifesté par la voie des armes (guérilla en 1961-1962). De 1970 à 1973, l'opposition devient *parlementaire*. Le National Awami Party qui rassemble la plupart des autonomistes baloutches et pachtous remporte la majorité absolue à l'Assemblée provinciale du Baloutchistan lors des élections générales de décembre 1970. De 1973 à 1977, le mouvement *insurrectionnel* reprend de manière particulièrement vive. Il fut durement réprimé par l'armée pakistanaise à laquelle l'Iran apporta son concours.

En dépit des *mesures d'apaisement prises par le général Zia*, à l'égard des minorités ethniques, le problème baloutche reste récurrent. Peu après son arrivée au pouvoir, le général Zia a paru vouloir abandonner la *politique rigoureuse d'intégration suivie par M. Bhutto*. Dans le souci de se rallier les adversaires de ce dernier, il lance un appel aux rebelles réfugiés à l'étranger, fait rentrer les troupes fédérales dans leurs cantonnements, accorde l'*amnistie* aux principaux dirigeants baloutches et indemnise la plupart des tribus pour les préjudices subis pendant la guerre civile. Le Gouvernement fédéral double cette politique d'apaisement d'un effort particulier pour *tenter de sortir le Baloutchistan de son sous-développement*. Cependant, craignant d'être débordés par de jeunes éléments activistes regroupés dans l'influente « Baluch Student Organization », d'obédience marxiste, les chefs historiques du mouvement baloutche ont créé en juin 1979 un « Parti nationaliste Pakistanais » dont l'objectif premier est la réalisation de l'« autonomie provinciale dans le cadre fédéral », sauf en ce qui concerne la défense, la diplomatie et la monnaie.

A l'heure actuelle les risques paraissent provenir des heurts qui pourraient opposer aux autochtones les *réfugiés afghans installés au Baloutchistan* ou de l'infiltration de la province par des agents soviétiques. *L'existence d'un système tribal, avec tous les contrôles qu'il implique, demeure néanmoins un obstacle important à une telle éventualité*. Le Baloutchistan pourrait en outre jouer un rôle non négligeable en cas d'intensification de l'aide internationale ou islamique à la rébellion afghane. Mais il est difficile d'apprécier la façon dont les populations locales accepteraient ou collaboreraient à un transit important vers l'Afghanistan. Un tel mouvement pourrait au demeurant être à double tranchant dans la mesure où il pourrait servir de prétexte à un « droit de suite » des troupes soviétiques dans une région sensible s'il en est.

#### — La situation dans la province frontière du Nord-Ouest.

Les risques que recèle la situation au Baloutchistan ne doivent pas faire sous-estimer les possibilités de déstabilisation qui apparaissent dans la province frontière du Nord-Ouest. Imposée aux

Afghans en 1893 par les Britanniques, la *ligne Durand* constitue la limite géographique qui, de la frontière chinoise jusqu'à la frontière iranienne, *sépare actuellement sur plus de 2.200 kilomètres le Pakistan de l'Afghanistan*. Par ce *tracé artificiel*, la plus importante communauté ethnique de la région, celle des *Pachtous*, se trouve *coupée en deux fractions*. La plus importante, 9 millions, réside en Afghanistan où, depuis 150 ans, elle exerce traditionnellement le pouvoir et l'autre, environ 7 millions, *étant installée au Pakistan*. Le tracé de cette frontière est la source d'un *litige permanent entre l'Afghanistan et le Pakistan*. En juillet 1949, le *Parlement afghan* adopte une résolution aux termes de laquelle il *déclare « ne pas reconnaître la ligne Durand ou tout autre tracé similaire »*. En 1950, *appuyés par Kaboul*, certains *chefs pachtous inquiets de perdre leur autonomie au sein de l'entité pakistanaise* s'organisent pour exiger de Karachi la création d'un « *Pachtounistan* », Etat qui regrouperait toutes les populations pachtoues du Pakistan. *Le conflit frontalier entre le Pakistan et l'Afghanistan a pris une tournure aiguë entre 1954 et 1963*. Depuis avril 1978, en dépit du désir déclaré des nouveaux dirigeants afghans de régler pacifiquement la question du « *Pachtounistan* », la République démocratique d'Afghanistan n'en paraît pas moins entretenir cet irrédentisme qui ne constitue pas le moindre des divers moyens de pression dont l'U.R.S.S. dispose à l'égard du Pakistan.

Il semble cependant que les deux groupes pachtous de part et d'autre de cette frontière n'aient pas la même conception de ce que devrait être le « *Pachtounistan* ». Alors que certains éléments afghans vont jusqu'à préconiser le retour des frères séparés dans le giron de l'Afghanistan, donc l'annexion pure et simple de la région contestée, la majorité des Pachtous fixés au Pakistan paraissent peu séduits par ce projet, notamment depuis l'avènement de régimes progressistes à Kaboul. Tout en souhaitant demeurer au sein de la communauté pakistanaise, plus évoluée économiquement, *ils réclament en fait surtout l'octroi d'une autonomie régionale*.

## II. — LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DU PAKISTAN : MALGRÉ CERTAINES POTENTIALITÉS ET UNE NETTE REPRISE DE L'ACTIVITÉ INTÉRIEURE, UN TRÈS FORT DÉFICIT EXTÉRIEUR EN PARTIE COMBLÉ PAR UNE AIDE INTERNATIONALE IMPORTANTE ET VARIÉE

L'économie du Pakistan a subi au cours de la dernière décennie plusieurs crises brutales. A la scission du pays en 1971 a succédé la crise internationale de 1974, puis une période d'incertitude provoquée par la politique de nationalisations poursuivies par le gouvernement Bhutto, diverses catastrophes climatiques et par l'agitation sociale qui a précédé et immédiatement suivi l'instauration du gouvernement militaire actuel. Soucieux de rétablir la confiance des bailleurs de fonds internationaux, comme des investisseurs privés pakistanais, le nouveau Gouvernement ne s'est — semble-t-il — toutefois pas donné tous les moyens de sa politique. Le fonctionnement de l'économie principalement rurale de ce pays (55 % de la population active, 33 % du P.N.B.) reste dominé par un secteur public (banques, principales industries) et une bureaucratie pesants.

Le Gouvernement du général Zia a cependant contribué à promouvoir une *reprise de la croissance interne*. Heureusement favorisée par des facteurs climatiques, cette reprise s'est accompagnée d'une nouvelle *dégradation des comptes extérieurs*, que seuls des efforts notables de la part de la communauté internationale peuvent permettre de redresser.

### A. — La conjoncture et la politique économique.

#### — La conjoncture.

La conjoncture intérieure est relativement favorable. Mais la *croissance économique* qui se poursuit s'accompagne de déséquilibres budgétaires et du développement de *l'inflation*.

Les finances publiques ont été caractérisées au cours des cinq dernières années par la persistance de déficits importants. Dans le même temps, leur financement par le système bancaire était rendu de plus en plus nécessaire du fait du déclin du flux de l'aide étrangère. Les dépenses ont crû à un taux moyen annuel de 14 % au cours des dernières années, les dépenses de développement représentant environ les deux cinquièmes du total. La part du budget de

défense a légèrement décliné jusqu'en 1978-1979, alors que la charge du service de la dette au contraire, accusait une croissance continue.

Malgré d'incontestables efforts de redressement, le budget fédéral pakistanais, *très largement tributaire de l'aide étrangère*, est trop lourdement grevé par des dépenses de fonctionnement : dépenses militaires, charge du service de la dette, subventions.

La situation monétaire se caractérise par un *rythme de croissance soutenu de la masse monétaire* (+ 21 % en moyenne par an de 1976 à 1979). Alors que les indicateurs officiels n'admettent qu'une hausse des prix légèrement supérieure à 10 % au cours de la dernière année fiscale, il est officiellement admis que la hausse des prix est proche de 15 % par an.

#### — La politique économique et commerciale.

La politique de l'actuel Gouvernement tend à orienter l'investissement industriel, précédemment consacré à des projets importants du secteur public, vers l'équipement d'unités appartenant surtout au secteur privé, de dimensions plus réduites, mais dont une rentabilisation rapide est escomptée. Le secteur privé, toutefois, ne s'est associé que très prudemment à cette inflexion de la politique gouvernementale.

*L'agriculture* est le secteur le plus important de l'économie pakistanaise, employant environ 55 % de la population active et assurant 31 % de la production intérieure brute en 1978-1979 (riz, coton, blé). Le secteur industriel a assuré 16 % de la P.I.B. et 13 % de l'emploi en 1978-1979. L'industrie cotonnière représente à elle seule 45 % de l'emploi dans ce secteur, et 24 % de la valeur ajoutée. Depuis les nationalisations de 1972-1973, les grandes industries appartiennent toutes, à l'exception de l'industrie textile, au secteur public. Dans le secteur énergétique, l'accroissement très sensible de la facture pétrolière a conduit à l'encouragement de la production locale d'hydrocarbures (10.000 barils par jour en janvier 1980). La production de gaz naturel (5,2 milliards de mètres cubes en 1978) n'est pas négligeable et pourrait être notablement développée compte tenu de l'importance des réserves que recèle le sous-sol du pays. Il existe en outre d'importantes possibilités hydro-électriques dans le pays strié par de nombreux cours d'eau. C'est ainsi que grâce au remarquable barrage de Tarbela, que votre Délégation a visité avec intérêt, 45 % de la production d'électricité du pays est d'origine hydraulique. D'autres possibilités existent dans le domaine de l'énergie hydro-électrique mais aussi dans le domaine de l'énergie solaire

---

(1) Les développements qui suivent ont été rédigés à partir d'indications fournies dans une note du Conseiller Commercial auprès de l'ambassade de France au Pakistan.

et de la biomasse pour lesquels le général Zia a marqué un vif intérêt au cours de l'entretien qu'il a accordé à votre Délégation. Le Pakistan possède en outre une *centrale nucléaire* qui produirait quelque 6 % de l'énergie électrique consommée.

### B. — La dégradation des comptes extérieurs.

La structure des échanges extérieurs et de la balance des paiements dans son ensemble reflète la fragilité de l'économie pakistanaise et sa dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure.

La balance des paiements courants, qui s'était déjà détériorée en 1978-1979, a subi les effets à la fois du gonflement de la demande interne de produits importés et de la croissance des prix, comme du volume, des produits pétroliers. Malgré une nouvelle augmentation de 38 % des exportations au cours de l'année fiscale 1979-1980, le déficit de la balance commerciale a atteint 25 milliards de roupies (1). Toutefois, l'accroissement continu des *remises des nombreux travailleurs expatriés* (18,37 milliards de roupies en 1978-1979) a permis de limiter à 11,9 milliards de roupies le déficit de la balance des paiements courants.

Le financement du déficit des paiements courants au cours de la dernière année fiscale n'a pu être assuré, malgré une forte croissance du flux net de capitaux à long terme, que par un endettement massif à court terme, contracté notamment en fin d'année fiscale 1979-1980.

La dette de 11,8 milliards de dollars (fin 1979) représentait plus de 50 % du P.N.B. de l'année fiscale en cours.

A la nécessité d'une aide extérieure substantielle répond la conclusion récente d'un *accord triennal avec le F.M.I.*, en supplément des autres formes d'aide :

Tous les appels à la solidarité islamique n'ont pu convaincre les pays arabes de se départir d'une certaine réticence à véritablement s'engager sur le Pakistan. Les déboursments effectifs de fonds en provenance des pays de l'O.P.E.P. au cours des trois dernières années n'ont pas atteint le quart des versements du Consortium de la Banque mondiale pendant la même période. L'aide bilatérale des pays du Consortium représente environ 50 % de l'aide totale offerte par celui-ci.

L'aide multilatérale, essentiellement en provenance de la *Banque mondiale* et de la *Banque asiatique de développement* représente une part croissante de l'aide étrangère au Pakistan.

---

(1) 1 roupie = 0,50 F.

L'évolution décisive dans ce domaine résulte de la conclusion récente d'un accord avec le F.M.I., qui accorde au Pakistan *1,69 milliard de dollars sur trois ans*, en contrepartie de la poursuite d'un plan de réformes économiques visant à alléger le poids du régime des subventions et à libéraliser les mécanismes d'importations responsables, d'après le F.M.I., de la création de goulots d'étranglement.

Les sources d'aide arabe, des pays du Consortium et d'organismes bilatéraux ne suffisent toutefois pas à permettre au Pakistan de faire face à ses engagements financiers. C'est ainsi que les pays du Consortium réunis en janvier 1980, sous la présidence de la France, ont répondu à une demande déjà ancienne du Pakistan en consentant au rééchelonnement de la dette de ce pays.

A la fin du mois d'avril 1981 les négociations avec les *Etats-Unis pour une aide économique et militaire sur cinq ans* qui, la première année, porterait sur 500 millions de dollars, paraissent bien avancées et témoignent d'une évolution notable des relations entre le Pakistan et les Etats-Unis. *Un accord est intervenu en juin 1981, prévoyant une aide économique et militaire américaine de 3 milliards de dollars sur six ans.*

### C. — Les relations économiques et commerciales avec la France.

Bien que d'un niveau *modeste*, les relations économiques franco-pakistantaises ont connu une *progression raisonnable* au cours des dernières années. Pour des *raisons essentiellement politiques*, la France semble s'être efforcée d'apporter au Pakistan, sous des formes diverses (aide financière, réaménagement de la dette, etc.), une assistance non négligeable.

#### — Les échanges commerciaux.

Les échanges commerciaux franco-pakistanaïis présentent trois caractéristiques majeures. Ils sont *faibles*, en *légère progression*, *fortement déséquilibrés* en faveur de la France.

En 1979, le Pakistan était le soixante-huitième client de la France avec 0,16 % de nos exportations et son soixante-seizième fournisseur avec 0,06 % de nos importations. La France était le *septième client du Pakistan* avec 0,47 % de ses exportations (après le Japon, la Grande-Bretagne, Hong-Kong, les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale et l'Italie) et son sixième fournisseur avec 6,37 % de ses importations (après les Etats-Unis, le Japon, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et l'Italie).

Entre 1973 et 1979, les échanges franco-pakistanaïis en francs courants ont été multipliés par 3,37, alors que l'ensemble du commerce

extérieur français pendant la même période était multiplié par 2,79. Cette *progression* s'est faite, cependant, de façon irrégulière avec de fortes pointes en 1974, 1977 et 1980. L'accélération des échanges aura été particulièrement sensible en 1980 : + 85 % pendant les onze premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de 1979. Ce résultat est essentiellement dû à des ventes d'Airbus (48 % du total des exportations).

Pendant la même période, toutefois, le déséquilibre des échanges au détriment du Pakistan s'est fortement aggravé : le taux de couverture de nos importations par nos exportations est passé de 168 % en 1973 à 263 % en 1979. Pour les onze premiers mois de 1980, il était de 331,65 %. Les *ventes* françaises sont surtout constituées de biens d'équipement (73 % de nos exportations en 1980) : appareils électriques, instruments d'optique, engins mécaniques, instruments de navigation, etc. Les achats portent sur des biens de consommation (51 % de nos importations) : tapis, tapisseries, articles de sport, textiles, cuirs et peaux, etc.

#### — L'aide économique de la France au Pakistan.

Cette aide n'est pas négligeable et elle est variée.

*L'aide alimentaire.* — La France accorde chaque année une aide alimentaire en blé qui porte sur une dizaine de milliers de tonnes. Une aide complémentaire importante est accordée aux réfugiés afghans.

*La consolidation de la dette.* — Une réunion spéciale du Consortium d'aide au Pakistan de la Banque mondiale a décidé en janvier 1981 de consolider 90 % des échéances des crédits d'aide publique dues entre le 15 janvier 1981 et le 14 juillet 1982. Pour la France, cette consolidation, qui pourrait prendre la forme d'un refinancement, porte sur des sommes d'un montant total de 27,39 millions de francs.

*L'aide financière.* — Au cours des dernières années, la France a signé avec le Pakistan plusieurs protocoles financiers comportant, en parts égales, des prêts du Trésor et des crédits privés garantis.

Le protocole de 1980, d'un montant double de celui des précédents (340 millions de francs), a témoigné du souci de notre pays de renforcer son aide à Islamabad dans la conjoncture politique et économique difficile traversée par le Pakistan.

Pour 1981, la signature d'un nouveau protocole paraît probable.

### III. — LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU PAKISTAN

La politique étrangère du Pakistan paraissait, *lors de la visite de votre Délégation*, dominée par un sentiment de *vulnérabilité et d'isolement* face à des dangers et des possibilités de pression multiples sur un Etat dont on a vu que l'intégrité territoriale et l'unité nationale restaient fragiles.

La crainte majeure des dirigeants pakistanais est en effet de voir leur pays pris en étau entre l'U.R.S.S. et l'Inde. Malgré un effort et une volonté commune de l'Inde et du Pakistan d'améliorer leurs relations bilatérales, il n'en reste pas moins d'une histoire encore récente, une méfiance latente à l'égard du puissant voisin indien dont les relations, qui demeurent privilégiées avec l'U.R.S.S. jusque et y compris dans le domaine militaire — et cela malgré l'affaire afghane — ne laissent pas d'inquiéter. La pression de l'U.R.S.S. vers l'extérieur de ses frontières qui, avec l'invasion de l'Afghanistan, a eu pour effet de supprimer le rôle d'Etat tampon historiquement joué par ce pays, a accru la méfiance traditionnelle des dirigeants pakistanais à l'égard de l'U.R.S.S. Ce sentiment d'être « en première ligne » est accru par les incertitudes sur l'avenir de l'Iran qui — malgré le refus des autorités pakistanaises de porter le moindre jugement sur les développements internes dans un Etat qualifié d'« ami et frère » — laissent percer une sourde inquiétude devant le risque de déstabilisation ou d'affaiblissement d'un pays qui constitue un lien géographique traditionnel avec les Etats islamiques modérés du Moyen-Orient amis du Pakistan. Les dirigeants pakistanais n'en restent pas moins très conscients de la position géostratégique essentielle de leur pays et d'une certaine convergence de vue entre leurs intérêts et ceux des nations occidentales. Mais cette convergence est tempérée par l'orientation islamique du régime et une réticence évidente à l'égard des initiatives américaines au Moyen-Orient.

A. — Les relations avec l'Inde : un souci réciproque d'amélioration afin d'œuvrer en faveur de la stabilité dans la région, qui n'est pas exclusif de solides réflexes de méfiance.

Marquées depuis l'indépendance par des différends profonds et multiples que *trois conflits armés* ne sont pas parvenus à résoudre, les relations indo-pakistanaïses conservent un contenu passionnel. On peut tenter d'en rendre compte à partir de quatre éléments.

1. — *Les séquelles encore à vif d'un lourd contentieux hérité du passé.*

*La question du Cachemire.*

Malgré les conflits de 1947 et de 1965, la question du Cachemire n'a guère évolué et les armées des deux pays restent campées des deux côtés de la ligne de cessez-le-feu du 1<sup>er</sup> janvier 1949. Le Pakistan considère que l'« accession » du Cachemire à l'Union indienne en octobre 1947, est juridiquement nulle et que la seule solution du problème est l'organisation d'un référendum dont Nehru avait accepté le principe sous la condition d'un retrait des troupes pakistanaises que le gouvernement de l'époque avait cependant refusé. Les diverses tentatives de l'O.N.U. pour réaliser une telle consultation ont toutes échoué. L'Inde estime pour sa part que la question du référendum ne se pose plus désormais et que le rattachement du Cachemire à l'Inde est un fait « irrévocable ». L'Inde qui a procédé définitivement à l'intégration constitutionnelle du Cachemire indien en 1956 estime par ailleurs que l'Azad Cachemire Pakistanais est illégalement occupé.

*La partition de 1971.*

La partition du Pakistan oriental en 1971 constitue un second facteur de méfiance à l'égard de l'Inde. On rappelle qu'à la suite d'élections très défavorables au pouvoir central au Pakistan oriental en décembre 1970 le pouvoir central a exercé une très dure répression provoquant l'exode de milliers de Bengalis en Inde, ce qui a donné l'occasion à l'Inde d'intervenir militairement et de provoquer la sécession du Pakistan oriental. La création du Bangladesh a incontestablement eu pour conséquence un affaiblissement marqué du Pakistan.

Malgré l'accord Simla en juillet 1972 qui pose le principe de la normalisation des relations entre le Pakistan et l'Inde ainsi que l'engagement de ne pas recourir à la force, les relations entre les deux pays restent marquées par ce lourd passé conflictuel.

2. — *Des politiques divergentes à l'égard des deux Grands.*

Le Pakistan a été appuyé dès 1954 par les Etats-Unis en tant que membre de l'O.T.A.S.E. et du C.E.N.T.O. Les Etats-Unis ont été le premier fournisseur d'armes du Pakistan et ont signé avec lui un accord de défense en 1959. Par la suite, le souci du Pakistan de se rapprocher de la Chine a amené Islamabad à céder à la Chine populaire une partie de l'Azad Cachemire en 1963, ce qui a envenimé les contentieux frontaliers sino-indien et pakistano-indien. C'est de son côté forte de l'appui soviétique à ses thèses depuis 1955 que l'Inde

*s'en est tenue à ses positions sur le Cachemire. Par ailleurs, le Traité d'amitié d'août 1971 avec les Soviétiques, premiers fournisseurs d'armes de l'Inde, a facilité l'intervention de New-Delhi au Pakistan oriental et la création du Bangla Desh. La passation récente d'un accord de crédit de 1,6 milliard de dollars entre l'Inde et l'U.R.S.S. confirme cette situation malgré l'attitude relativement réservée de l'Inde à l'égard des positions soviétiques dans l'affaire afghane. Le changement d'administration aux Etats-Unis, la persistance et l'accroissement des livraisons d'armes soviétiques à l'Inde, ainsi que l'attitude jugée insuffisamment ferme de l'Inde dans l'affaire afghane ont permis un nouveau rapprochement entre le Pakistan et les Etats-Unis qui s'est très récemment concrétisé dans le domaine des armements par une aide très substantielle échelonnée sur six ans. Cette évolution pourrait au demeurant elle-même avoir des incidences sur les relations entre l'Inde et l'U.R.S.S.*

### 3. — *Le contentieux nucléaire.*

Dans le domaine nucléaire, Islamabad, qui dans ce secteur comme dans d'autres entend se prémunir contre une supériorité indienne n'a pas négligé ses efforts. Les autorités indiennes ont pour leur part mis en garde le général Zia contre les risques que comporterait la fabrication d'une bombe pakistanaise et ont été amenés à déclarer que l'Inde reverrait sa politique nucléaire « pacifique » si le Pakistan se dotait de l'arme nucléaire. Les réponses pakistanaises sont pour le moins nuancées. Le Pakistan n'aurait « ni l'intention, ni la capacité » de fabriquer la bombe mais l'option d'une explosion nucléaire resterait ouverte « si les circonstances l'exigeaient ». Il convient d'ajouter que la proposition pakistanaise d'une zone dénucléarisée en Asie du Sud se heurte — semble-t-il — à l'hostilité de l'Inde qui voit dans l'arsenal chinois un obstacle majeur à ce sujet.

### 4. — *La recherche commune d'une normalisation des relations.*

La résorption des séquelles de la sécession du Bangla Desh a permis l'établissement de relations diplomatiques entre l'Inde et le Pakistan en octobre 1975. Cette normalisation a rendu possible une intensification des relations entre les membres des deux gouvernements ainsi que la signature de certains accords techniques. Il convient en outre de noter que les deux parties paraissent s'imposer une volonté commune de non-ingérence dans leurs affaires intérieures. Chacun des deux pays s'abstient généralement — votre Délégation l'a constaté sur place en lisant quotidiennement la presse — de tout commentaire sur l'évolution de la situation intérieure du voisin. Cette attitude a été particulièrement évidente à l'occasion du silence du Gouvernement indien lors de l'exécution de Z.A. Bhutto en avril 1979.

Les événements d'Afghanistan n'ont pas dans un premier temps infirmé la *volonté de normalisation* existant entre Islamabad et New Delhi. La première moitié de l'année 1980 a été marquée par des *contacts fréquents* sur cette question.

Après l'élection de Mme Gandhi, *le général Zia a fait parvenir à cette dernière une lettre de félicitations chaleureuses* et les autorités indiennes ont déclaré ne pas être « insensibles aux besoins de sécurité du Pakistan », tout en ajoutant que le renforcement des armements ne pouvait qu'accroître la tension dans la région.

En janvier 1981 le Premier ministre indien a fait savoir que son pays s'engageait à « *respecter l'unité nationale du Pakistan, son intégrité territoriale, son indépendance politique et sa souveraineté* ». D'autre part, « engager les relations bilatérales sur une voie constructive », a ajouté Mme Gandhi, constituerait « un facteur majeur pour l'établissement de la paix et de la stabilité dans la région ».

Malgré cette évolution favorable une grande méfiance paraît subsister entre les deux pays et les importantes fournitures d'armes dont l'Inde a récemment bénéficié de la part de l'U.R.S.S. ainsi que les projets de livraison en provenance d'autres pays dont la France ne laissent pas d'inquiéter Islamabad. *L'importante aide militaire au Pakistan récemment décidée par Washington pourrait avoir des incidences négatives sur les relations indo-pakistanaïses.* Il convient également d'ajouter que les positions de l'Inde sur l'affaire afghane sont jugées trop favorables à Moscou et, partant, inquiétantes pour la sécurité de la région.

**B. — Les relations avec l'U.R.S.S. et l'affaire afghane : une hostilité et une crainte manifestes à l'égard de la politique menée par l'U.R.S.S. dans la région ne paraissent pas contradictoires avec la recherche d'une solution négociée à la situation créée en Afghanistan.**

Les relations du Pakistan avec l'U.R.S.S. paraissent empreintes de *méfiance* et de *crainte*. Elles ne sont cependant pas dépourvues de *réalisme*. Le sentiment d'un antinomisme fondamental entre l'Islam et le marxisme constitue un élément sans doute important de la part des autorités pakistanaises dans leurs relations avec l'U.R.S.S. Cependant la méfiance à l'égard de l'U.R.S.S. est surtout inspirée par d'autres considérations. Les tendances jugées expansionnistes de l'U.R.S.S. inquiètent les autorités d'Islamabad. A cet égard l'invasion de l'Afghanistan qu'aucun des arguments mis en avant par l'U.R.S.S. ne justifiait, selon les autorités pakistanaises, constitue un acte d'une « très grande gravité » qui perturbe l'équilibre de l'ensemble de la région et dont l'un de nos interlocuteurs, et non le

moindre, nous a indiqué qu'il « devait rester au premier plan de l'actualité mondiale tant qu'une solution négociée et équitable ne sera pas trouvée ». L'invasion de l'Afghanistan a selon nos interlocuteurs eu une autre conséquence. Depuis décembre 1979 l'U.R.S.S. multiplierait selon eux les pressions déstabilisatrices sur le Pakistan afin d'inciter Islamabad à reconnaître le régime en place à Kaboul. La politique de l'U.R.S.S. à cet égard serait de multiplier les « signaux » (détournement d'avion suscité ou facilité par les autorités de Kaboul, aide à la subversion, soutien aux particularismes divers, accroissement de l'aide militaire à l'Inde, etc.) indiquant aux autorités pakistanaises le risque qu'il y aurait pour la stabilité interne de leur nation à persister dans une attitude relativement intransigeante dans l'affaire afghane.

Le soutien traditionnel de l'U.R.S.S. à l'Inde demeure, à n'en pas douter, un élément important dans les relations entre le Pakistan et l'U.R.S.S. L'importance de cet élément a été souligné par un récent et très important contrat d'armement passé entre l'Inde et l'U.R.S.S. ainsi que, selon nos interlocuteurs, par certaines fuites (réelles, supposées ou inventées), concernant les relations entre l'U.R.S.S. et l'Inde et les pressions suggérant une politique très dure voire conflictuelle à l'encontre du Pakistan auxquelles l'Inde aurait résisté dans un passé récent.

Il reste que cette hostilité et cette méfiance à l'égard de l'U.R.S.S. n'excluent pour autant ni la prudence, ni la recherche d'un dialogue. Le Pakistan semble très prudent à l'égard de la rébellion afghane et, s'il reçoit les réfugiés et leurs familles dans des camps d'hébergement, ces camps dont nous avons visité certains, ne ressemblent guère à des « bases arrières de la rébellion ». Les autorités pakistanaises, très conscientes des risques qu'elles encourraient en s'engageant dans une telle politique, n'apportent semble-t-il aucun soutien militaire à la résistance afghane et veillent jalousement à ce que leur territoire n'apparaisse pas comme un sanctuaire militaire pour cette dernière. Au demeurant nos interlocuteurs ont tous souligné que la solution à l'affaire afghane devrait être « politique et négociée ». Dès mai 1980 les autorités pakistanaises ont suggéré la mise en place d'un comité des Trois qui serait chargé d'explorer les voies d'un règlement politique. Islamabad semble demeurer attaché à cette solution d'un dialogue trilatéral Iran-Pakistan-représentants du Gouvernement afghan. Ces conversations ne signifieraient « en aucun cas » selon nos interlocuteurs une reconnaissance du régime Babrak Karmal. Quant aux propositions françaises du 27 janvier 1981 « intervenant au moment même où s'achevait le Sommet islamique, elles ont surpris », mais, selon nos interlocuteurs, « nous n'y sommes pas opposés dans leur principe ».

### C. — Les relations avec les Etats-Unis.

A l'époque de la guerre froide, le Pakistan jouait un rôle très important dans la stratégie américaine d'« endiguement » de l'U.R.S.S. Il était membre de l'O.T.A.S.E. et du C.E.N.T.O. aujourd'hui démantelés et alors constitués pour enrayer toute poussée soviétique vers l'Asie du Sud-Est. Les relations entre le Pakistan et les Etats-Unis, qui ne sont pas intervenus malgré le traité d'assistance de 1959 lors du conflit de 1971 avec l'Inde, se sont détendues avec l'arrivée au pouvoir d'Ali Buttho en 1971 puis sont devenues franchement mauvaises, émaillées par de nombreux incidents, sous la présidence de M. Carter. Un renouveau, illustré par la récente visite de M. Aga Shahi à Washington, semble s'amorcer depuis l'arrivée au pouvoir du Président Reagan. Ce renouveau a, depuis la mission de votre Délégation, abouti en juin 1981 au principe d'une aide économique et militaire américaine de 3 milliards de dollars répartie sur six ans.

#### *L'existence d'un assez lourd contentieux.*

- *Le traité de 1959* entre le Pakistan et les Etats-Unis prévoyait qu'en cas d'agression contre le Pakistan, les Etats-Unis s'engageaient à prendre des « mesures appropriées, y compris l'usage de la force ». Ce traité n'a guère été efficace, selon les autorités pakistanaïses lors des deux conflits de 1965 et de 1971 avec l'Inde. Il en résulte une amertume certaine. Islamabad semble néanmoins souhaiter que de nouvelles dispositions soient ajoutées à ce traité afin qu'il soit explicitement spécifié que les forces américaines défendraient le Pakistan en cas d'agression étrangère quelle qu'elle soit.

- *La volonté supposée du Pakistan* qui, tout comme l'Inde n'est pas signataire du Traité de non-prolifération, *de se doter* — en dépit des pressions des Etats-Unis — *d'une capacité nucléaire* a constitué jusqu'alors un important facteur de discorde dans les relations entre les deux pays. Les Etats-Unis auraient en effet acquis, au début de l'année 1979, la certitude que le Pakistan poursuivait des efforts afin de se doter d'une infrastructure industrielle — et notamment d'un procédé d'enrichissement d'uranium — qui lui permettrait d'envisager la fabrication d'une bombe atomique. En se prévalant de la *loi américaine sur la non-prolifération nucléaire* qui interdit aux Etats-Unis d'accorder leur aide aux pays poursuivant des recherches en vue de se doter d'armements nucléaires, l'assistance économique et militaire a été interrompue par le Président Carter.

• *La politique américaine au Moyen-Orient* constitue un autre élément important de divergence entre les deux pays. La plupart de nos interlocuteurs pakistanais ont souligné leurs réserves à l'égard du processus de Camp David qui, selon eux, laisse entier le problème palestinien. En accablant les Palestiniens au désespoir par les négociations de Camp David, on aurait favorisé « le développement de trois graves facteurs déstabilisateurs : l'augmentation du prix du pétrole, le développement d'un terrorisme de refus, la discorde entre nations arabes. Camp David n'a apporté aucune solution stabilisante au problème des relations entre Israël et ses voisins ». Bien plutôt, il l'aurait compliquée note l'un de nos interlocuteurs qui a ajouté « qu'en apportant son soutien à la cause palestinienne, l'U.R.S.S. a considérablement renforcé ses positions politiques dans la région. Certes l'U.R.S.S. a quitté l'Egypte mais pour s'installer en force en Syrie, à Aden, etc., alors que dans le même temps la haine s'est concentrée sur les Etats-Unis jugés alliés inconditionnels d'Israël ». Ce serait d'ailleurs, selon notre interlocuteur « dans ce contexte général que l'U.R.S.S. aurait pu intervenir massivement en Afghanistan ».

• D'autres motifs, plus conjoncturels, ont contribué à créer une tension certaine dans les relations entre Islamabad et Washington au cours des dernières années : la mise à sac de l'ambassade américaine en 1979, le peu de sympathie éprouvée par l'administration Carter à l'endroit du général Zia, le caractère jugé dérisoire des offres d'aide américaine après l'invasion de l'Afghanistan (400 millions de dollars).

#### *Vers l'amorce d'un renouveau.*

Nos interlocuteurs n'ont pas caché qu'ils attendaient, non sans parfois un certain scepticisme, beaucoup de la nouvelle administration américaine. En fait, depuis le séjour de notre Mission, la visite de M. Agha Shahi à Washington laisse augurer une sensible amélioration des relations entre les deux pays. Malgré la loi sur la non-prolifération, et compte tenu du rôle essentiel joué selon les autorités américaines par le Pakistan pour la sécurité occidentale, l'aide économique et militaire à Islamabad a été rétablie et porterait sur des sommes très importantes.

*La persistance de divergences de vues importantes entre le Pakistan et les Etats-Unis* souligne les limites de cette amorce d'évolution.

Le Pakistan, pays islamique militant, reste profondément hostile à la politique américaine au Moyen-Orient. Il apparaît en outre qu'une aide éventuelle de l'administration Reagan à la résistance afghane n'irait sans doute pas sans difficulté, le Pakistan se refusant selon

nos interlocuteurs à ce que son territoire serve de sanctuaire, par où transiteraient massivement des armes à destination de la résistance afghane. Enfin, la relance d'une politique d'aide militaire américaine comporte des risques de rapprochement plus étroit entre l'Inde et l'U.R.S.S. alors même que l'Inde paraissait marquer quelque réticence à l'égard de la politique poursuivie par l'U.R.S.S. en Afghanistan.

**D. — Les amitiés traditionnelles  
de la République islamique du Pakistan :  
la Chine et les pays arabes.**

La détérioration passée des relations entre le Pakistan et les Etats-Unis a conduit Islamabad à rechercher de nouveaux appuis.

Le Pakistan et la *Chine* partagent une crainte commune à l'endroit de l'U.R.S.S. Cependant la Chine s'est montrée très prudente lors des opérations militaires de 1971 poursuivies par l'Inde contre le Pakistan. La Chine apparaît, par ailleurs, très réservée à l'égard d'un règlement négocié de l'affaire afghane que les autorités pakistanaises appellent de leurs vœux. Il reste que les relations entre les deux pays sont cordiales. La coopération militaire sino-pakistanaise n'est pas négligeable et la route de Karakoram, dans le massif de l'Himalaya, quoique utilisable une partie seulement de l'année, conserve une valeur symbolique.

Mais c'est surtout vers les *pays arabes* que la diplomatie pakistanaise se montre active. De fait, le Pakistan a joué un rôle en pointe lors des *sommets islamiques* consacrés à l'affaire afghane. De même, le Pakistan déploie des efforts certains pour tenter de parvenir à un rapprochement entre *l'Iran et l'Irak*. La solidarité islamique est un élément fondamental de la diplomatie pakistanaise et cet élément n'est — on l'a vu — pas sans incidence sur les relations entre le Pakistan et les Etats-Unis. Notre Délégation a été impressionnée par l'étroitesse des liens militaires qui existent, notamment en matière de formation et d'assistance en personnel, entre le Pakistan et l'Arabie saoudite.

**E. — Les relations franco-pakistanaises.**

Les relations entre le Pakistan et la France ont connu des hauts et des bas. Pour la France, le Pakistan est de longue date apparu comme *un des éléments indispensables à la sécurité et à la paix de l'Asie méridionale*, et notre pays s'est employé à l'*assister* dans cette voie, notamment par une coopération suivie dans le domaine militaire. *Le Pakistan* pour sa part paraît considérer la France avec amitié. Il semble en effet que le développement des relations entre le Pakis-

tan et la France présente deux intérêts majeurs pour Islamabad. Tout d'abord il permet *d'élargir la marge de manœuvre du Pakistan, en lui permettant de diversifier quelque peu ses relations avec ses partenaires étrangers*. En second lieu le développement des relations avec la France contribue à la sécurité du Pakistan, et permet l'approfondissement des liens avec un pays également soucieux de son indépendance nationale, ouvert sur les problèmes du Tiers-Monde, et qui a toujours jusqu'alors mené une politique bien définie à l'égard du monde arabe. Il est possible d'esquisser une synthèse des relations entre la France et le Pakistan à partir de trois considérations.

### 1. *Un approfondissement lent et continu entre 1947 et 1970.*

L'ouverture d'une ambassade française à Karachi dès l'automne 1947, ainsi que l'amorce d'une coopération commerciale et culturelle marquent le bon départ des relations entre les deux pays. Une certaine communauté d'intérêts (participation à l'O.T.A.S.E. notamment) n'empêche cependant pas de profondes divergences notamment à propos du *problème de la décolonisation dans les pays du Maghreb*.

A partir de 1958 et après l'accession de l'Algérie à l'indépendance les relations entre les deux pays vont se développer à l'occasion de la *similarité des objectifs de leurs politiques étrangères* sur de nombreux problèmes importants : *rapprochement* concomitant de la France et du Pakistan avec la République populaire de Chine ; *évolution* des rapports entre la France et les pays arabes ; attitude semblable à l'égard du problème vietnamien. Dans un tel contexte les relations politiques entre les deux pays vont s'intensifier. Les visites de personnalités se multiplient : visite officielle du maréchal Ayub Khan en septembre 1962, puis en octobre 1967 ; visite officielle du Premier ministre M. Pompidou et du ministre des Affaires étrangères M. Couve de Murville en février 1965 ; visite de M. Z.-A. Bhutto (ministre des Affaires étrangères) en 1966 ; visite de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères français en décembre 1969.

*Dans le domaine financier*, la France participe, à partir de 1961, au *Consortium d'aide au Pakistan*, avec la *signature annuelle d'un protocole financier* et s'emploie à l'accroissement de son aide bilatérale, notamment alimentaire.

Les bonnes relations se traduisent aussi dans le domaine de la *coopération militaire* (commande de 74 Mirage III, entre 1965 et 1970, ainsi que des 3 premiers sous-marins de la classe Daphné).

L'échange de lettres du 14 décembre 1962 marque le *début de la coopération nucléaire entre la France et le Pakistan*.

La coopération culturelle se développe également.

## 2. La dégradation progressive des relations entre les deux pays dans les années soixante-dix.

*L'attitude de la France au Conseil de sécurité en décembre 1971 et sa reconnaissance du Bangla Desh en février 1972 ont refroidi les relations franco-pakistanaïses jusqu'à la visite de M. Z.A. Bhutto à Paris en juillet 1973.*

Le climat des relations franco-pakistanaïses s'est à nouveau alourdi en 1978 du fait de la *volonté française de réviser sa politique d'exportation de matériels nucléaires sensibles*. Les relations se sont détériorées encore en 1979 à la suite de *l'agression dont a été victime l'ambassadeur de France à Islamabad en juin 1979*.

Dans le même temps, la coopération technique a connu un certain ralentissement.

La coopération économique, malgré la progression des ventes françaises, souffre également à cette période d'un important *contentieux*.

Enfin l'exécution de M. Ali Bhutto malgré deux messages du Président de la République française en février puis en avril 1979, demandant sa grâce, ajoute à ce contexte de détérioration des relations entre les deux pays.

## 3. La relance des relations franco-pakistanaïses depuis le début de 1980.

*Les soubresauts qui ont secoué simultanément l'Iran et l'Afghanistan ont semble-t-il contribué à une reprise des relations avec les dirigeants pakistanaïses. Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Olivier Stirn, s'est rendu ainsi au Pakistan en février 1980 et des consultations ont eu lieu à Paris avec M. Agha Shahi en mars, en juin et en octobre 1981. En juillet 1980, un protocole financier de 340 millions de francs a été signé avec le Pakistan et le général Zia Ul Haq s'est entretenu avec le Président de la République à Paris en septembre 1980 alors que les consultations franco-pakistanaïses à Paris au niveau des secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères reprenaient.*

La proposition française de conférence sur les ingérences en Afghanistan, en février 1981, alors même que s'achevait le Sommet islamique qui traitait du même sujet, a fortement irrité la diplomatie pakistanaïse qui déployait depuis longtemps, pour sa part, d'importants efforts dans le sens de la recherche d'une solution négociée. Après un malaise certain aplani par un contrat téléphonique direct entre le

général Zia et le Président de la République française, le Pakistan a pris acte des « aspects positifs » de la proposition française qui devrait cependant, selon les autorités pakistanaises « se tenir sous les auspices des Nations unies et ne pas faire obstacle à la nomination d'un représentant spécial du Secrétaire Général des Nations unies chargé dans le schéma pakistanais d'ouvrir un dialogue avec l'Iran et le Parti démocratique et populaire d'Afghanistan ».

#### IV. — LA SITUATION MILITAIRE DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DU PAKISTAN ET LES RELATIONS AVEC LA FRANCE DANS CE DOMAINE : UN PAYS EN POSITION DÉFAVORABLE QUI SEMBLE COMPTER BEAUCOUP SUR LA COOPÉRATION AVEC LA FRANCE

Votre Délégation a rencontré la plupart des hauts responsables militaires du Pakistan. Ces rencontres lui ont permis de prendre conscience d'une amitié et d'une reconnaissance réelle envers notre pays, mais aussi une attente très nette envers la France de la part de responsables qui nous ont paru fort compétents et d'une grande largesse d'esprit.

Les dirigeants pakistanais se sentent tout à la fois menacés au Nord-Ouest par la présence de forces soviétiques en Afghanistan et à l'Est par les relations privilégiées que l'Inde continue d'entretenir avec l'Union soviétique. Face à ces menaces conjuguées, ils éprouvaient, lors de la visite de votre Délégation, un sentiment d'isolement d'autant plus marqué que l'aide militaire occidentale et notamment américaine leur paraissait alors parcimonieuse, et que leurs armées sont largement équipées de matériels périmés. A cet égard, les contrats passés avec la France et le sérieux avec lequel ils ont été exécutés *et suivis* est particulièrement apprécié. Cela d'autant plus que leur exécution a coïncidé avec une interruption de l'aide américaine et un certain isolement du Pakistan sur la scène internationale.

##### A. — Données générales sur l'approche pakistanaise des questions de sécurité.

Dans la conjoncture internationale actuelle et tenant compte principalement de la poussée soviétique en direction de l'océan Indien, plus évidente depuis l'invasion de l'Afghanistan, les dirigeants militaires pakistanais sont très conscients que leur pays occupe une position stratégique fondamentale pour le maintien de la stabilité dans la région (golfe Persique - mer d'Arabie). C'est ainsi que nos interlocuteurs ont tous insisté sur deux points :

— La menace traditionnelle face à la *puissance indienne* reste la préoccupation première, cela d'autant plus que, selon nos interlocuteurs qui qualifient d'ambiguë la position indienne dans l'affaire afghane, l'Inde pourrait favoriser les desseins de l'U.R.S.S. dans la région. Le rapport des forces paraît au demeurant écrasant en faveur de l'Inde. Il serait quantitativement de 11 contre 1 pour la Marine,

5 contre 1 pour les forces aériennes, 3 contre 1 pour les forces terrestres. Ce déséquilibre serait encore accru si l'on tient compte de la qualité des matériels en présence. A cet égard certains de nos interlocuteurs n'ont pas manqué de faire allusion à certaines livraisons d'armes françaises (Jaguar) ou à certains projets de livraisons (Mirage 2000 ou F 1) à l'Inde. Une telle *politique consistant à armer deux adversaires potentiels, paraît dangereuse*, ne serait-ce que pour la pérennité des amitiés solides que nous avons su nouer dans cette partie du sous-continent.

— Une menace nouvelle est apparue aux frontières du Nord-Ouest depuis un peu plus d'un an avec l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques. En ce qui concerne ce dernier point l'attitude pakistanaise est circonspecte. S'estimant à juste titre incapables de faire face par leurs seuls moyens à cette nouvelle menace, les dirigeants sont soucieux de ne pas inquiéter l'U.R.S.S., et par voie de conséquence son trop puissant allié indien, par une gesticulation militaire trop ostensible.

Ainsi, aucun redéploiement notable de forces n'a été effectué en direction des frontières Nord-Ouest où le dispositif pakistanaise paraît faible. Le soutien à la résistance afghane est très discret — par crainte de représailles — et les dirigeants se refusent à faire de leur pays un sanctuaire pour les résistants. L'aide à l'Afghanistan consiste semble-t-il pour l'essentiel à héberger, en s'appuyant sur l'aide internationale, les réfugiés (1.600.000 environ à l'heure actuelle) dans des conditions d'ailleurs aussi acceptables que possible. La plus extrême prudence est la règle pour les formes que pourrait revêtir l'aide militaire des pays occidentaux, surtout s'il s'agit d'une superpuissance.

La stabilité de la région du Moyen-Orient est vitale pour les nations occidentales et les dirigeants pakistanaise sont très conscients que cette préoccupation rejoint les intérêts de leur pays. Mais, s'ils entendent faire jouer à leur pays un rôle essentiel dans la région, ils souhaitent également préserver leur sécurité. Même si cela n'a pas été explicitement formulé par nos interlocuteurs, il faut semble-t-il interpréter leurs propos en comprenant que contenir les ambitions soviétiques en direction du golfe Persique et de l'océan Indien est avant tout l'affaire de l'Occident, dont le Pakistan attend une garantie pour sa sécurité. La présence navale occidentale est donc parfaitement admise et celle de la marine française tout particulièrement appréciée.

## B. — La coopération militaire avec la France.

Pour réduire l'écart militaire important entre les forces armées indiennes et pakistanaises, le Pakistan doit renouveler une grande partie de son matériel et tout particulièrement la quasi-totalité des bâtiments de surface de la Marine, les trois quarts du parc aérien de l'armée de l'Air et les véhicules blindés de l'armée de Terre.

Les matériels militaires que la France a déjà fournis à ce pays (sous-marins, Mirage V, Bréguet Atlantic, matériel radio, missiles air-mer et sol-air pour l'essentiel) ont fait l'objet de commentaires élogieux que ce soit pour leurs performances, leur endurance, ou le « service après vente ». L'accroissement de la coopération est donc vivement souhaité. Conscient de ses possibilités limitées, le Pakistan souhaite acquérir des matériels en quantité limitée, mais très performants. Il s'intéresse tout particulièrement au Mirage 2000, aux Avisos de 1.100 tonnes et aux systèmes d'armes mer-mer (Exocet et dérivés en particulier), tout en déplorant que ces matériels soient chers. En ce qui concerne l'armée de Terre et principalement les blindés, les perspectives semblent limitées car l'achat de matériel français obligerait à la refonte complète des chaînes logistiques, les chars actuels étant d'origine américaine ou chinoise.

Pour favoriser l'accroissement de la coopération en matière d'armements navals et aériens, les dirigeants pakistanais ont vivement insisté sur les points suivants :

— l'octroi de *prêts et de facilités de paiement* pour les contrats d'achat de matériel ;

— la réduction des coûts de fabrication par la *construction sous licence* de matériel français au Pakistan, ce que la Délégation a présenté comme difficilement réalisable compte tenu de la situation de l'emploi en France ;

— la réduction des coûts d'exploitation des matériels français en service dans l'ensemble de la région par *l'organisation de la maintenance à tous les niveaux dans les usines pakistanaises* avec assistance technique française ;

— une plus grande souplesse dans l'octroi des *autorisations d'exportation* de matériels hautement sophistiqués, ce qui reviendrait à accorder une priorité au Pakistan dans les transferts de technologie.

## TROISIÈME PARTIE

### LA CRISE AFGHANE ET LE PROBLÈME DES RÉFUGIÉS

Tout au long de sa mission, votre Délégation a eu à connaître des différents aspects du problème afghan. La situation créée en Afghanistan par l'intervention soviétique de décembre 1979 nous est en effet apparue comme la préoccupation majeure de la diplomatie pakistanaise et l'une des grandes inquiétudes du Gouvernement saoudien. L'exode massif de réfugiés afghans vers le Pakistan crée en outre d'importants problèmes économiques et politiques au Gouvernement pakistanais sans parler du drame humain que constitue un déracinement de population, sans précédent, actuellement évalué à un million six cent mille personnes. Nous dresserons ici la synthèse des informations et des impressions que nous avons recueillies sur certains aspects de ce douloureux problème qui, au-delà de la sécurité de la région, affecte *l'ensemble des relations diplomatiques mondiales*.

#### A. — Impressions sur la stratégie soviétique en Afghanistan.

Les effectifs de l'Armée rouge en Afghanistan, évalués à environ 80.000 hommes, sont *relativement faibles*. On doit se souvenir en effet que la France avait dû déployer 500.000 hommes en Algérie qui ne comptait que 10 millions d'habitants dont un million d'Européens solidaires des troupes françaises, alors que l'Afghanistan a 16 millions d'habitants. De même, les Etats-Unis avaient implanté également quelque 500.000 hommes au Sud-Vietnam. Ces considérations soulignent deux faits majeurs concernant la stratégie soviétique en Afghanistan.

Tout d'abord, les *objectifs* de cette stratégie paraissent *limités* au contrôle des *grandes villes*, des *grands axes* de communication pendant la journée et des principales *infrastructures militaires*. Les forces soviétiques se réservent également pour des *opérations éclair* de destruction ponctuelle de bandes de résistants, avec un matériel aéroporté perfectionné. Les manifestations de représailles et de terreur contre des villages ou des tribus hostiles sont également, au nombre des missions remplies ponctuellement par les forces soviétiques.

Le second objectif qui résulte de la stratégie adoptée par les autorités soviétiques consiste à *déléguer un grand nombre de tâches administratives, économiques, policières et militaires, au régime en place à Kaboul*. L'efficacité n'y trouve sans doute pas toujours son compte, mais l'objectif est à long terme, et il est clair : il s'agit de renforcer le régime en place à Kaboul, quoi qu'il en coûte et quel que soit le temps que prendra la réalisation de cette ambition.

*Sur le plan militaire*, la stratégie mise en place accorde la priorité au contrôle des frontières. Deux actions y contribuent : l'évacuation de toute population des zones frontalières et l'arrosage de ces régions, et notamment des points de passage obligés, par de minuscules mais très meurtrières mines antipersonnel pratiquement indétectables, notamment de nuit. Ces actions qui visent à isoler la résistance de toute aide extérieure sont complétées par des opérations aéroportées ponctuelles contre les rassemblements de résistants ainsi que par une politique de représailles et de terreur à l'égard des régions, des tribus ou des villages qui soutiennent trop ouvertement les combattants.

Cette stratégie militaire se double d'une stratégie politique, qui n'est pas toujours inefficace. En jouant sur l'aide économique, sur certaines revendications d'autonomie ainsi que les rivalités ancestrales entre ethnies et tribus, des ralliements — dont certains fort importants — ont pu être obtenus par les pouvoirs en place à Kaboul. Leur pérennité reste cependant parfois incertaine. Avec l'aide massive de l'U.R.S.S., le Gouvernement Karmal s'efforce en outre d'amorcer une industrialisation du pays dont il semble espérer qu'elle pourrait contribuer à créer l'ébauche d'une assise sociale qui fait cruellement défaut à un régime qui paraît demeurer très isolé du pays réel. L'isolement personnel de M. Babrak Karmal et de ses principaux collaborateurs ainsi que les précautions qui entourent leurs très rares déplacements sont significatifs à cet égard. Un autre signe non moins manifeste de l'échec du régime en place à Kaboul résulte de l'exode continu de réfugiés vers les pays islamiques voisins : 1,6 million au Pakistan et 300 ou 400.000 en Iran.

## B. — La résistance afghane.

Les informations sur la résistance afghane sont rares et — on l'a dit — le Gouvernement pakistanais est des plus réservés sur le sujet. On se hasardera néanmoins ici au recoupement de quelques impressions.

Il paraît tout d'abord clair que *le ravitaillement en munitions demeure précaire et limité*. La frontière est — on l'a vu — de plus difficile à franchir ; les autorités pakistanaises sont — nous l'avons vu également — des plus réticentes à l'égard de tout mouve-

ment qui ferait apparaître leur territoire national comme un sanctuaire militaire pour la résistance afghane. Enfin, l'aide internationale à la résistance — notamment en matériel moderne antichar et surtout antihélicoptère — paraît limitée. Certaines armes d'origine égyptienne — surtout des mitraillettes d'ailleurs semble-t-il — sont sans doute passées mais *l'essentiel de l'armement paraît provenir de prises sur l'ennemi* ou du résultat des nombreuses défections au sein de l'armée afghane dont la résistance a profité.

Outre l'usure et la pauvreté de son équipement, la résistance souffre de ses *divisions internes ainsi que du manque de moyens de communication*. La fédération des mouvements de résistance est toujours à l'ordre du jour et achoppe régulièrement. Elle est compliquée sur le terrain même par les diversités ethniques ainsi que par le compartimentage extrême du pays en vallées très isolées les unes des autres qui limitent singulièrement les possibilités d'action concertée. A cette situation politique et aussi géographique s'ajoute un facteur technique non négligeable : la quasi-inexistence de liaisons radio qui contribue à limiter l'efficacité militaire de la résistance. Il reste que la résistance qui — contrairement à ce que beaucoup craignaient, a survécu à l'hiver — contrôle, la nuit, la quasi-totalité du pays car elle paraît profondément enracinée dans le pays réel. Mais les possibilités de mener avec succès des opérations militaires décisives, semblent des plus limitées en l'état actuel des choses dont rien ne paraît indiquer une évolution.

### C. — Le douloureux problème des réfugiés.

Conséquence directe des luttes qui opposent la majeure partie de la population afghane au nouveau régime de Kaboul, la question des réfugiés afghans, notamment au Pakistan, a pris un tour aigu au début de l'automne 1979 et surtout depuis l'intervention soviétique en Afghanistan. Actuellement, leur nombre est évalué à près d'un million six cent mille au Pakistan, dont un million trois cent mille au moins dans la « province frontière du Nord-Ouest » et 200 ou 300.000 au Baloutchistan pakistanais. *Le Pakistan est ainsi devenu en quelque mois le pays d'Asie hébergeant sur son sol le plus fort effectif de réfugiés politiques*. L'exode se poursuit massivement et les enregistrements de réfugiés au Pakistan sont passés de plus de 100.000 pour le mois de novembre à 140.000 pour janvier 1981. Alors qu'Islamabad justifie son attitude hospitalière à l'égard des réfugiés par des arguments humanitaires, Kaboul accuse son voisin oriental de donner asile à des « réactionnaires ». Le contentieux sur la province du Pachtounistan, qui, on l'a vu plus haut, oppose depuis toujours Afghans et Pakistanais, s'en trouve ravivé d'autant.

La présence des camps à proximité de la frontière a d'ailleurs fourni à l'armée soviéto-afghane un prétexte pour exercer à plusieurs reprises un droit de suite sur le sol pakistanais. Elle permet en outre certaines infiltrations qui peuvent être dangereuses pour la stabilité du Pakistan. Il convient cependant de noter qu'il ne paraît pas y avoir de *problèmes de cohabitation majeurs* entre les réfugiés et les populations autochtones. La très grande dignité et la valeur morale des réfugiés, soulignées par tous nos interlocuteurs, sont pour beaucoup dans cet état de fait. L'efficacité et aussi l'habileté des organisations internationales d'aide aux réfugiés ont également leur importance. Il convient enfin d'indiquer que les réfugiés et les habitants des régions pakistanaises qui les accueillent font souvent partie — au-delà du tracé artificiel de la frontière — des mêmes tribus, d'où une certaine solidarité, qui n'est pas exclusive parfois de tensions, notamment autour des points d'eau ou des zones de pacage des bêtes.

Les réfugiés bénéficient d'une *aide internationale importante*. Cette aide est cependant — comme toujours dans ces circonstances dramatiques — *fort modeste au regard des besoins*.

Le Pakistan qui conserve la haute main sur l'organisation de cette aide et qui a mis en place une administration, semble-t-il, compétente et dévouée, pour en assurer la distribution avec l'aide des organisations internationales, fournit un important effort en faveur des réfugiés. Quoique l'autosatisfaction ne soit guère de mise dans un tel drame, il apparaît que la France n'est pas restée insensible au calvaire des populations afghanes réfugiées au Pakistan. Dès le début de 1980, elle a répondu aux appels du Haut Commissariat pour les réfugiés, en livrant 5.000 tonnes de blé, et à ceux de l'U.N.I.C.E.F. en décidant, en août 1980, de contribuer pour un montant d'un million de dollars à un projet particulièrement important d'approvisionnement en eau. Le 18 février 1981 le Conseil des ministres a en outre décidé l'envoi immédiat de 12.000 tonnes supplémentaires de blé. La France participe par ailleurs, selon les clés de répartition en vigueur au sein de la C.E.E., à la contribution de 73 millions de francs, dont la Communauté européenne a pris l'initiative le 15 janvier 1980. La poursuite de cette assistance au titre de 1981, dans le cadre communautaire, est actuellement en préparation. *Les constatations que nous avons faites sur place sur la situation des réfugiés, leurs besoins aussi, ainsi que le sérieux avec lequel l'aide paraît organisée soulignent s'il en était besoin que cet effort doit être non seulement poursuivi mais surtout sensiblement accru.*

#### D. — Le blocage de la situation sur le plan diplomatique.

Tout en se déclarant ouverte à un règlement politique, l'Union soviétique souligne sans relâche que celui-ci *ne saurait avoir pour objet la situation en Afghanistan où l'ordre révolutionnaire* qu'elle soutient serait, selon elle, *un fait irréversible*. Il ne peut donc s'agir, pour les Soviétiques, *que de traiter de la « situation créée autour de l'Afghanistan »* par la « contre-révolution afghane et ses complices américains, chinois, pakistanais et égyptiens ». Dans cette optique, la seule voie conduisant à une solution politique reste, pour l'U.R.S.S., celle qu'indique le Gouvernement Karmal, et qui est organisée autour de deux exigences : *la « cessation effective des ingérences extérieures » et la conclusion d'accords bilatéraux appropriés entre le Gouvernement afghan et ses voisins iraniens et pakistanais.*

Face à cette situation, *la communauté internationale a maintenu jusqu'à présent son refus du fait accompli*. Constatant l'échec du Comité tripartite, créé lors du second Sommet islamique d'Islamabad en mai dernier, les pays islamiques ont, au cours de la dernière assemblée générale des *Nations unies*, préparé un projet de *résolution* relatif à l'Afghanistan. Ce texte, adopté le 20 novembre par 111 voix contre 22, demande à nouveau le « retrait immédiat des troupes étrangères » et préconise une nouvelle formule de négociation faisant appel aux bons offices du secrétaire général des Nations unies, auquel il est suggéré de désigner un représentant spécial en vue de promouvoir une solution politique conforme aux dispositions de cette résolution.

Le 2 janvier 1981, quelques semaines avant le Sommet islamique de Taïf (25-28 janvier) et la réunion ministérielle des non-alignés à New Delhi (février), les Pakistanais ont proposé d'entamer, sous les auspices des Nations unies et en présence d'un représentant de M. Waldeim, des pourparlers tripartites entre les représentants des gouvernements iranien et pakistanais et des délégués du Parti démocratique populaire *d'Afghanistan*. Cette initiative n'a, semble-t-il, rencontré, malgré quelques tergiversations, l'approbation ni de Moscou et de Kaboul, qui entendent qu'Islamabad accepte le principe de pourparlers bilatéraux en présence d'un simple observateur des Nations unies, ni de l'Organisation de la conférence islamique dont les membres modérés veulent maintenir une orientation hostile à la politique du fait accompli en Afghanistan.

C'est dans ce contexte qu'est intervenue à la fin du mois de janvier 1981 la proposition du Président de la République française d'une Conférence internationale chargée d'étudier et de mettre fin aux « ingérences en Afghanistan ». Après avoir réagi très vivement à l'annonce de cette proposition, le Pakistan en est venu à une posi-

tion plus modérée. Dans un premier temps, M Agha Shahi a marqué la plus grande « surprise » et — il nous l'a répété — a déploré de ne pas avoir été consulté avant que ce plan ne fût rendu public. S'étonnant que soit repris un projet initialement lancé par le Pakistan et rejeté par l'Occident, le ministre des Affaires étrangères pakistanais a, par ailleurs, manifesté la crainte qu'une telle conférence, qui ne se déroulerait pas sous les auspices des Nations Unies, risque « de se convertir en un second Yalta, où l'U.R.S.S., contre des assurances de non-intervention dans les champs pétrolifères du Golfe, empocherait l'Afghanistan et extorquerait la reconnaissance pour l'Inde d'un rôle dirigeant dans la région ».

Les autorités pakistanaises — nous l'avons constaté — sont revenues à une attitude plus nuancée. De retour de Taïf, le général Zia a d'abord invité, le 30 janvier, la presse de son pays à ne pas trop chercher à lire « entre les lignes » mais à s'attacher plutôt à souligner les « aspects positifs » de l'initiative française, dont il s'est entretenu le lendemain par téléphone avec M. Giscard d'Estaing. Quant à M. Agha Shahi, il espérait, le 2 février, que la proposition française ne constituerait pas un obstacle à la nomination d'un représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies chargé, dans le schéma pakistanais, d'ouvrir un dialogue entre le Pakistan, l'Iran et le Parti démocratique populaire d'Afghanistan.

## QUATRIÈME PARTIE

### L'ARABIE SAOUDITE

Nous serons très brefs sur la partie de notre mission qui s'est déroulée en Arabie saoudite. Les impératifs du calendrier nous ont contraints à ne passer que deux jours dans ce pays dont nous n'avons pas quitté la capitale, Riyadh, et où nous n'avons rencontré que deux membres du gouvernement, le Ministre des Affaires étrangères, le Prince Saoud, et le Vice-Ministre de la Défense, Cheikh Othman el Houmeid. Votre Délégation a, il est vrai, également eu un déjeuner de travail avec les principaux responsables de l'importante mission d'assistance militaire française dirigée par le général Navereau. Elle a rencontré, à l'occasion de ce déjeuner, le Directeur des affaires internationales de la Direction générale à l'armement et plusieurs de ses collaborateurs.

Il apparaît en outre que l'Arabie saoudite, avec laquelle la France développe d'excellentes et de très confiantes relations dans différents domaines, est beaucoup mieux connue dans notre pays que ne l'est la République islamique du Pakistan.

Ces deux considérations expliquent que nous limiterons le compte rendu des impressions que nous avons recueillies à Riyadh autour de trois brefs chapitres : la position de l'Arabie saoudite sur les principaux problèmes liés à la sécurité de la région ; les relations franco-saoudiennes et enfin la coopération militaire franco-saoudienne.

#### A. — La position de l'Arabie saoudite sur les principaux problèmes liés à la sécurité régionale.

##### *Le conflit entre Israël et les pays arabes.*

La poursuite d'une situation conflictuelle entre Israël et les pays arabes est, pour l'Arabie saoudite, une calamité. Une telle situation exacerberait en effet, selon nos interlocuteurs, les radicalismes déstabilisateurs et permettrait à l'U.R.S.S. de développer son influence dans le Golfe en raison du soutien que ce pays apporte à la cause palestinienne. « La logique qui consiste à penser qu'Israël

est le seul garant des intérêts occidentaux dans la région est fort dangereuse. » Une telle logique risquerait bien au contraire d'aliéner cette partie du monde à l'Occident et « il convient de ne pas perdre de vue qu'Israël ne représente que moins de 4 millions d'habitants alors que les pays arabes ont une population de plus de 120 millions d'habitants ». Le processus de Camp David lui-même serait dangereux car il « induirait une division entre pays arabes » et « ruinerait dix années d'efforts pour rassembler les nations arabes sur des positions modérées » en encourageant les extrémismes. La division du monde arabe qui est ressentie à Riyadh comme un drame, comporterait en outre des risques de conflits fratricides entre pays arabes et faciliterait de ce fait la pénétration des deux Grands et de leurs armements dans une région extraordinairement sensible, avec les graves risques d'affrontement direct ou indirect que comporterait un tel glissement. Il n'en reste pas moins que, malgré son soutien à la cause palestinienne et son attachement profond au rétablissement de la souveraineté arabo-islamique sur Jérusalem, l'Arabie saoudite aspire à un règlement négocié et réaliste qui confirmerait l'existence de l'Etat d'Israël.

#### *L'invasion de l'Afghanistan.*

Le problème afghan est, pour l'Arabie saoudite, d'une extrême gravité. Cela, semble-t-il, pour deux raisons majeures. Tout d'abord il exprime un « manque de retenue sans précédent » de la part d'une très grande puissance qui a des obligations décisives dans le maintien de la paix et de la sécurité du monde. Il constitue une occupation directe qui est un fait nouveau particulièrement inquiétant. Mais « le problème afghan est grave également car il peut provoquer une lutte armée entre les deux Grands ou favoriser un retour à la politique des blocs », notamment dans une région aussi sensible que le Golfe. Il reste que pour certains de nos interlocuteurs, l'invasion de l'Afghanistan a été rendue possible par l'incertitude ou par l'instabilité de la situation intérieure en Iran, d'une part, et par la scission entre pays arabes provoquée par les accords de Camp David, d'autre part.

#### *La guerre entre l'Iran et l'Irak.*

Le conflit irano-irakien constitue, pour les dirigeants saoudiens, un grave danger mais aussi une regrettable lutte fratricide. La lutte entre deux pays frères affaiblit en effet le monde arabe dans son ensemble, tout en favorisant les risques de déstabilisation et d'intervention. La diplomatie saoudienne ne ménage pas ses efforts en vue d'aboutir à une conciliation dans le cadre, notamment, de la Conférence islamique.

### *Le drame libanais.*

L'Arabie saoudite n'est pas insensible au drame libanais et aux risques de conflit plus généralisé qu'il recèle. Le Royaume saoudien ne paraît cependant guère satisfait du déroulement des négociations qui se sont engagées pour mettre en œuvre les résolutions du Sommet arabe de Tunis de novembre 1979. L'O.L.P. n'apparaît sans doute pas disposée aux concessions, mais l'incapacité du président Sarkis à réduire la « dissidence » du commandant Haddad est amèrement regrettée. En toute priorité il faudrait, selon Riyadh, *amener Israël à retirer son appui à ceux qui sont qualifiés à Riyadh de « séparatistes »*. *Après l'évacuation des zones frontalières par les milices chrétiennes, un repli des commandos palestiniens sur le Litani deviendrait, selon la diplomatie saoudienne, possible, ce qui enlèverait tout prétexte aux interventions israéliennes au Sud-Liban*. Il reste que Riyadh souligne qu'en raison des nombreux réfugiés installés sur son territoire, le Liban n'a de chance de retrouver l'équilibre qu'avec un règlement du conflit du Proche-Orient et la création d'une entité palestinienne : les deux problèmes sont donc considérés comme indissociables.

### **B. — Les relations franco-saoudiennes.**

La qualité des relations franco-saoudiennes, à laquelle le Prince Saoud a réaffirmé à plusieurs reprises son attachement au cours de l'audience qu'il a accordée à votre Délégation, paraît reposer sur deux considérations politiques majeures :

— *Les positions françaises sur le conflit du Proche-Orient, qui n'ont pas varié depuis 1967 — c'est-à-dire à une époque où le pétrole n'était ni rare ni cher — sont particulièrement appréciées car elles sont considérées comme réalisant un équilibre réaliste et juste entre les revendications légitimes des Arabes et le droit d'Israël à une existence paisible.*

— *L'attitude constante depuis 1958 de la diplomatie française vis-à-vis des Etats-Unis, marquée par un souci d'indépendance dans l'amitié et la solidarité, apparaît comme un modèle et une référence pour un pays qui souhaite un meilleur équilibre des relations qu'il entretient au sein du groupe occidental.*

A partir de ce principe les relations franco-saoudiennes se sont confirmées et développées dans tous les domaines et notamment dans le domaine diplomatique (consultations réciproques régulières), économique, financier, culturel mais aussi militaire.

### C. — Les relations militaires franco-saoudiennes.

Les conversations avec les hauts dirigeants saoudiens sont restées sur le plan général, en raison de la brièveté du séjour de votre Délégation. Nous retiendrons des conversations qui se sont tenues les points essentiels suivants :

— la perception du risque important que font courir à l'ensemble de la région les rivalités d'intérêts entre les super puissances est très nette. La France, puissance moyenne dont les initiatives diplomatiques et l'effort de présence important dans l'océan Indien et ses approches sont parfaitement compris et acceptés, jouit ici d'une position privilégiée :

— la volonté politique de jouer un rôle essentiel dans la région pour pallier la disparition de la scène des forces iraniennes est manifeste. Cette volonté explique en partie la part importante des ressources consacrées à la Défense par l'Arabie saoudite ;

— l'attachement à la coopération avec la France dans le domaine des armements terrestres et navals nous a été confirmé, en même temps que nous a été indiquée la préférence pour les Etats-Unis dans le domaine des matériels aériens. Cette préférence paraît se justifier par le souci de conserver une certaine homogénéité des matériels aériens, mais aussi par le souci de diversifier les sources d'approvisionnement en matériel militaire et de maintenir de bonnes relations avec la grande puissance de recours ultime que restent les Etats-Unis.

Des contacts que votre Délégation a eus avec les membres de la mission militaire française, deux constatations majeures paraissent ressortir :

— les matériels terrestres français sont appréciés et la coopération avec l'armée de Terre saoudienne est satisfaisante ;

— des difficultés sont cependant sans doute à prévoir à l'occasion de la livraison des bâtiments du programme Sawari qui fournira à la Marine saoudienne les éléments essentiels de ses forces de haute mer car il faudra tenir compte, dans le domaine de la formation des équipages, de la faiblesse de la ressource en hommes habitués aux choses de la mer, ainsi que du problème de transfert de connaissances par l'intermédiaire de la langue anglaise, langue étrangère pour les Français comme pour les Saoudiens.

## QUELQUES CONCLUSIONS

1. La réserve des pays visités à l'égard de la politique américaine au Moyen-Orient. Tant au Pakistan qu'en Arabie saoudite, nos interlocuteurs ont exprimé de vives réserves à l'égard de la politique américaine au Moyen-Orient, et notamment à l'égard du processus de Camp David auquel votre Délégation est, pour sa part, attachée. Selon nos interlocuteurs un processus de « paix séparée » entre l'Egypte et Israël ne favoriserait pas un règlement d'ensemble au Proche-Orient et aurait plusieurs conséquences néfastes :

1° la radicalisation des extrémismes palestiniens ;

2° la division entre pays arabes ;

3° la promotion de l'arme du pétrole ;

4° le renforcement de l'influence et des positions soviétiques dans la région. Plusieurs de nos interlocuteurs ont été jusqu'à émettre l'idée que l'invasion de l'Afghanistan, ainsi que le conflit entre l'Iran et l'Irak, n'ont été rendus possibles que dans le contexte déstabilisant qui résulterait, selon eux, des accords de Camp David.

Le projet américain de force de déploiement rapide ne paraît pas non plus faire l'unanimité dans deux pays, pourtant très soucieux l'un et l'autre du développement de l'influence militaire grandissante de l'U.R.S.S. dans cette partie du monde. En effet l'un de nos interlocuteurs saoudiens résumait un point de vue souvent entendu en indiquant que la stabilité de la région devait être le fait des pays de la région, sauf à courir le risque de voir le Golfe se transformer, par un réseau d'alliances hostiles entre pays frères, en champ clos de la rivalité entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., ce qui comporterait des risques très graves pour la paix de la région, voire même la paix mondiale.

2. La situation intérieure au Pakistan n'est sans doute pas aussi noire que la description qui en est souvent donnée en France. Le régime pakistanais est un régime autoritaire sans contrepoids démocratique et, à cet égard, précaire et critiquable. Il convient cependant de nuancer cette observation par trois constatations *qui ne sont d'ailleurs en aucun cas absolutoires* :

a) la dictature, est une donnée permanente de l'histoire du Pakistan et la fin du régime d'Ali Bhutto a elle-même été entachée de déviations très autoritaires ;

b) les dirigeants pakistanais nous ont paru pondérés, compétents et particulièrement soucieux du développement économique et social de leur pays. Certains d'entre eux paraissent souhaiter sincèrement une évolution démocratique ;

c) l'enracinement du régime militaire dans la nation — quelles que soient les personnalités qui exercent la réalité du pouvoir — n'est peut-être pas aussi artificiel qu'on le dit souvent.

3. Au-delà de la situation politique intérieure du pays, la marge de manœuvre de la diplomatie pakistanaise est — et demeurera — extrêmement limitée compte tenu d'un certain nombre de contraintes irréductibles :

a) le Pakistan est une nation islamique très soucieuse, en partie d'ailleurs pour des raisons de politique intérieure, de manifester sa solidarité islamique. Un tel état de fait ne peut pas ne pas être sans incidences sur les relations avec les Etats-Unis et certains de leurs alliés. Cependant le Pakistan est coupé de ses arrières islamiques pour des raisons conjoncturelles liées aux aléas de la situation en Iran, mais aussi pour des raisons structurelles qui résultent de sa position avancées vers l'Asie qui en fait un cas particulier dans le monde islamique, à la charnière entre le monde islamique d'Orient et le monde islamique d'Asie ;

b) le Pakistan se considère, face à ce qu'il analyse comme un mouvement expansionniste dangereux et déstabilisant de l'U.R.S.S. vers le Sud, comme un « pays de la ligne de front », voire même le premier d'entre eux. Cette situation n'est pas exclusive d'un sentiment amer d'isolement, voire d'abandon, vis-à-vis de ses arrières occidentaux, notamment en raison des réserves exprimées par l'administration Carter à l'égard du régime en place à Islamabad, voire même de sa pérennité. Des réserves semblables avaient d'ailleurs été manifestées par les précédentes administrations, à l'endroit du régime de M. Bhutto. Le poids du voisinage encore considéré comme hostile de l'Inde ne doit, enfin, jamais être sous-estimé dans toute analyse de la diplomatie pakistanaise. Ces trois considérations contribuent à expliquer la subtilité d'une politique étrangère souvent jugée avec une certaine suspicion dans les Chancelleries occidentales. La position du Pakistan dans l'affaire afghane est révélatrice à cet égard, écartelée qu'elle est entre la solidarité islamique à l'égard des résistants et la solidarité d'intérêt à l'égard des puissances occidentales également inquiètes d'une avancée de l'U.R.S.S. en dehors de sa zone d'influence traditionnelle, d'une part, et de l'amertume à l'égard de ces mêmes puissances ainsi que le souci d'éviter le développement d'une situation conflictuelle qui risquerait de mettre en cause la stabilité du régime, voire même l'existence de la nation pakistanaise, d'autre part.

**4. La politique d'assistance militaire poursuivie jusqu'alors par la France est apparue comme hautement appréciée dans les deux pays visités. La qualité des matériels fournis, le sérieux du « suivi », ainsi également le fait que certaines livraisons soient intervenues alors que les appuis traditionnels des Etats en cause étaient jugés déficients ou insuffisants, ont été soulignés par nos interlocuteurs. Le souci des Etats visités, de diversifier leurs sources d'approvisionnement auprès d'un Etat autre que les deux Grands et dont la politique arabe est appréciée, est également un élément qui a favorisé la politique jusqu'alors poursuivie par la France à l'égard du Pakistan et de l'Arabie saoudite.**

Le coût des matériels français ainsi que la réticence du Gouvernement français — que nous approuvons entièrement — à l'égard de certains transferts de technologie ont parfois été mis en avant par nos interlocuteurs.

Si la rumeur concernant une éventuelle livraison importante d'intercepteurs Mirage 2000 à l'Inde était confirmée, nous ajouterons que nous éprouvons quelques réserves sur l'opportunité d'une politique qui consisterait à livrer des armes semblables à deux pays également amis de la France mais encore virtuellement rivaux malgré l'amélioration de leurs relations bilatérales.